

LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 213

LE VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2008

1,10\$ + TAXES = 1,25\$



RÉUSSIR SA VIE



NEWSCOM

Les baby-boomers décrocheurs

Près de la moitié de ce segment de la population, soit 48 %, affirme avoir un intérêt «moins grand qu'avant» pour la politique

Qu'est-ce que réussir sa vie? Son éducation? Ses amours? Jusqu'à demain, l'équipe du *Devoir* vous présente une synthèse d'observations recueillies sur sept volets d'un même thème: qu'est-ce qu'une vie réussie? Pour le savoir, nous avons demandé à la firme Léger Marketing de sonder le cœur des Québécois dans une grande enquête nationale qui touche tant leur vie privée que collective. Aujourd'hui, une question brûlante d'actualité: qu'est-ce qu'un gouvernement réussit?

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Les baby-boomers sont en train de décrocher de la politique. Voilà ce que révèle, à moins d'un mois du scrutin fédéral, le sondage Léger Marketing-Le *Devoir* sur le thème «réussir sa vie».

À la question «personnellement, diriez-vous que vous êtes intéressé(e) par les enjeux politiques?», près de quatre personnes sur dix (39 %) ont répondu avoir moins d'intérêt qu'auparavant pour ces enjeux. Les personnes âgées de 45 ans ou plus, parmi lesquels on retrouve la cohorte des baby-boomers, «témoignent d'un plus fort degré de désenchantement que la moyenne», note Mathieu Gagné, de Léger Marketing.

En effet, chez celles-ci, près de la moitié, soit 48 %, affirment avoir un intérêt «moins grand qu'avant» pour les enjeux politiques, contre 35 % qui soutiennent avoir un intérêt égal. En somme, les baby-boomers «sont en désaffection par rapport à la politique»,

soutient Mathieu Gagné. «Ceux qui étaient là dans les décennies 60 et 70 semblent nostalgiques par rapport à cette époque faste de la politique. Ils ont l'impression aujourd'hui qu'il ne se passe plus rien et qu'il n'y a plus rien d'intéressant», analyse M. Gagné.

Phénomène inattendu, les jeunes, qu'on accuse habituellement d'être apathiques sur le plan politique, «ne partagent pas nécessairement cet état d'esprit-là», souligne M. Gagné. Ils sont 35 % des 18-24 ans et 29 % des 25-34 ans à se dire plus intéressés qu'auparavant.

Constat déprimant

«C'est un peu déprimant», juge le politologue Jean-Herman Guay, de l'Université de Sherbrooke, au sujet de l'attitude des baby-boomers. Le sentiment de distance par rapport à la chose publique, on le ressent clairement dans le peu d'intérêt que semble susciter la présente campagne fédérale, et il pourrait avoir des effets désastreux sur le taux de participation.

Les baby-boomers sont ceux qui se rendent voter en plus grand nombre, fait remarquer M. Guay. Les 18 à 30 ans ont beau révéler, dans cette enquête, qu'ils s'intéressent plus qu'avant à la politique, ils «vont voter nettement moins que les personnes âgées». «S'il faut en plus que les 45 ans et plus commencent à décrocher de la participation électorale et de la participation citoyenne en général, il y a de quoi s'inquiéter», dit le politologue.

M. Guay soutient qu'une bonne partie de la désaffection découle d'une désillusion à l'égard du projet de souveraineté du Québec. «Le fait que ce projet qui a animé cette génération n'ait plus le vent dans les voiles en décourage plusieurs». Conséquence: cette génération, pour laquelle la «dimension collective» a été très importante, «qui a tenu un discours très collectif sur elle et la société», a la tentation du repli sur le privé.

Jean-Herman Guay constate aussi que cette tentation va de pair avec une grande importance accordée aux «humeurs» dans le débat public. «Prenez la fatigue, par exemple. On justifie de plus en plus souvent des mouvements d'opinion par ce sentiment». Les électeurs expliquent aujourd'hui leur changement de cap en disant simplement qu'ils sont «tannés» de l'un ou de l'autre acteur et ne se fondent pas sur des critères rationnels.

VOIR PAGE A 10: BABY-BOOMERS

Guerre de mots entre Harper et Charest

Le déséquilibre fiscal est réglé pour l'un, pas du tout pour l'autre

ANTOINE ROBITAILLE

Victoriaville — Le différend Québec-Ottawa sur le financement de la culture, les baisses d'impôts et le déséquilibre fiscal a dégénéré en guerre de déclarations entre Stephen Harper et Jean Charest, hier.

Le chef conservateur a renchéri en matinée sur ce qu'il avait dit la veille. «Nous avons donné tant d'argent au gouvernement du Québec qu'il a été capable non seulement de financer les programmes, mais de donner cet argent aux contribuables sur les coupures des impôts». En campagne à Trois-Rivières, M. Harper a répété qu'à son sens, le déséquilibre fiscal était bel et bien réglé, une interprétation que Jean Charest a vigoureusement rejetée hier.

La promesse par le gouvernement Charest en pleine campagne électorale en mars 2007 de consacrer les deniers supplémentaires à des baisses d'impôts avait choqué le gouvernement conservateur à Ottawa. Hier, M. Harper a soutenu qu'il était «évident que le gouvernement du Québec, à cette époque, avait assez d'argent pour les programmes. C'est une décision qu'il a prise». À ses dires, le fédéral n'a plus de «grands surplus cachés» comme jadis. «Nous avons maintenant au fédéral un surplus modéré». Par conséquent, les ministres québécois qui se plaignent des compressions dans les secteurs de la culture et du développement régional n'ont qu'à puiser dans le trésor québécois pour les compenser ou alors ils n'avaient qu'à ne pas baisser les impôts.

Irrité, Jean Charest a répliqué sèchement. «Je n'ai pas de comptes à rendre, moi, au gouvernement fédéral sur la gestion des fonds publics au Québec. Les comptes que j'ai à rendre, c'est à l'électorat québécois», a-t-il martelé à l'entrée du caucus pressé des élus libéraux à Victoriaville. Une déclaration qu'il a répétée en anglais.

M. Charest a tout de même senti le besoin de justifier ses baisses d'impôts, une décision à laquelle il tenait «beaucoup, beaucoup», a-t-il dit. Il a souligné qu'elle lui avait d'ailleurs valu des félicitations de la part d'économistes, avant de souligner que neuf provinces sur dix avaient réduit les impôts après le budget fédéral de 2007.

Mais aux yeux du premier ministre québécois, il est faux de dire que le déséquilibre fiscal a été «régulé» par le versement de 700 millions par le fédéral en 2007. «Moi je vous dis que, du côté du Québec et du gouvernement du Québec, cette question-là n'est pas réglée et que l'on va continuer, nous — avec d'autres gouvernements soit dit en passant — à réclamer le financement entre autres pour l'éducation postsecondaire»; un dossier pour lequel Québec réclame encore 800 millions de dollars annuellement.



Stephen Harper



Jean Charest

VOIR PAGE A 10: GUERRE

Crise financière états-unienne Bush pourrait lancer un plan de sauvetage

ALEXANDRE SHIELDS

La possibilité que Washington lance un plan de sauvetage du secteur financier américain, idée qui a circulé hier, a semblé calmer quelque peu les investisseurs. La Bourse de New York a en effet clôturé en hausse, au terme d'une journée où les banques centrales mondiales et le Trésor américain ont annoncé une nouvelle pluie de milliards pour tenter de redresser la situation. Sortant de son mutisme, le président George W. Bush s'est dit inquiet avant d'assurer qu'il prendrait les mesures nécessaires pour rétablir la stabilité sur les marchés.

Bonne nouvelle sur fond de grisaille persistante, le secrétaire d'État américain au Trésor, Henry Paulson, a évoqué avec des membres du Congrès un projet visant à créer une entité qui reprendrait les mauvaises dettes, dans l'espoir de mettre fin à la crise financière qui a déjà mis à terre plusieurs maisons prestigieuses de Wall Street.

VOIR PAGE A 10: CRISE

Lang Lang, rescapé de sa jeunesse



ROBERT VOS AGENCE FRANCE-PRESSE

Lang Lang est un modèle pour nombre de jeunes artistes chinois.

À 26 ans, le virtuose chinois du piano publie sa biographie, qui donne parfois des frissons

CHRISTOPHE HUSS

Le monde tourne encore plus vite autour de Lang Lang depuis son apparition remarquée à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Pékin. Le pianiste qui, le 4 septembre dernier, a ébloui les téléspectateurs lors de la soirée spéciale Radio-Canada, consacrée aux 75 ans de l'OSM, vient, à 26 ans, de publier sa biographie. Il y a une semaine paraissait son nouveau disque chez Deutsche Grammophon: les *Concertos* de Chopin enregistrés à Vienne sous la direction de Zubin Mehta. Lang Lang se confie au *Devoir*.

L'idée de publier une biographie à 26 ans peut faire sourire. Mais en lisant *Lang Lang, le piano absolu*, paru dans sa traduction française chez Jean-Claude Lattès, on ne sourit plus du tout. Le récit est effrayant.

«Tu ne mérites pas de vivre. La mort est la seule solution. Il vaut mieux mourir maintenant que de vivre dans la honte! Ce sera mieux pour nous deux. Tue-toi le premier, je le ferai ensuite.»

VOIR PAGE A 10: LANG LANG

14^e festival INTERNATIONAL DE LA LITTÉRATURE fil

DU 19 AU 27 sept 08



www.festival-fil.qc.ca
Info-FIL et billetterie 514 842.2112



INDEX

Annonces.....	B 6	Monde.....	A 7
Avis publics..	A 2	Mots croisés.	B 6
Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 5
Décès.....	B 6	Resto.....	B 7
Éditorial.....	A 8	Sudoku.....	A 2
Idées.....	A 9	Télévision.....	B 2
Météo.....	B 5	Week-end.....	B 1

ELECTIONS FÉDÉRALES

La culture sous toutes ses coutures



Q'en est-il vraiment ?

Ils affirment :

Accusés d'abandonner le soutien à la culture, les conservateurs de Stephen Harper se défendent en répétant que les budgets réservés à ce secteur ont augmenté depuis leur arrivée au pouvoir. Et au gouvernement du Québec, qui veut une entente en matière de culture et de télécommunication, M. Harper a indirectement répondu mercredi soir en promettant, entre autres, d'assurer l'alternance entre francophones et anglophones à la présidence du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), à avoir un francophone et un anglophone aux deux postes de vice-président et un quart de conseillers francophones.

Les faits disent :

Les budgets pour les arts et la culture ont bel et bien augmenté depuis l'élection des conservateurs en 2006, mais ce qu'ils ne disent pas, c'est que le passé n'est pas garant de l'avenir.

Le passé d'abord. Si on prend l'ensemble de ce que le gouvernement appelle «programmes touchant la culture» dans son Budget annuel des dépenses, ouvrage de référence s'il en est un, on voit un ronflant budget de quatre milliards pour l'année financière en cours, soit celle qui se terminera le 31 mars prochain. En 2005-06, dernière année pour laquelle le gouvernement Martin a présenté un budget, ces mêmes programmes ont reçu 3,37 milliards.

Il faut cependant savoir qu'on retrouve dans cette vaste catégorie budgétaire la Commission de la capitale nationale, Condition féminine Canada, l'Agence Parcs Canada, le CRTC et tous les programmes de Patrimoine Canada, y compris ceux destinés au multiculturalisme, aux langues officielles et aux sports. Ça comprend même Katimavik.

Lorsqu'on élargit, on constate qu'entre 2005-06 et 2008-09, plusieurs sociétés d'État à vocation culturelle ont obtenu plus de crédits gouvernementaux. C'est le cas des grands musées fédéraux. De Radio Canada aussi, mais grâce à une

aide ponctuelle à la programmation de 60 millions par année qui doit prendre fin le 31 mars. Le Conseil des Arts recevra 30 millions de plus par année, mais à l'automne 2005, la ministre libérale du Patrimoine, Liza Frulla, en promettait 100 millions de plus, ce qui aurait doublé le budget de l'organisation. Mais certains détails méritent attention. Le budget du Centre national des Arts, à Ottawa, augmentera cette année, mais une bonne partie de la hausse servira à faire des réparations au revêtement extérieur de l'édifice et dans ses... garages.

Ce qui provoque des étincelles entre les conservateurs et le milieu culturel en ce moment est le sort réservé au soutien direct aux artistes, troupes et organismes culturels indépendants, ce qu'on appelle les subventions et contributions versées surtout par le ministère du Patrimoine. Le gouvernement a confirmé cet été qu'à la fin de l'année en cours, sinon la suivante, trois programmes seront réduits et 10 autres disparaîtront, une économie de 44,8 millions.

L'augmentation, qui commencera le 31 mars prochain, pourrait toutefois être plus importante qu'il n'y paraît. Le gouvernement Harper ne s'en vante pas, mais le Budget des dépenses de Patrimoine Canada prévoit que ses subventions et contributions de ce ministère passeront de 1,11 milliard cette année à 897 millions en 2009-10 et à 776,3 millions l'année suivante, soit moins qu'en 2005-06. Il s'agit d'une baisse de 334 millions en deux ans, qui affectera une foule de programmes. Ceux pour les minorités linguistiques, les autochtones, les musées, les publications et le soutien au sport seront peu ou pas touchés. D'autres disparaîtront cependant, comme celui de consolidation des arts et du patrimoine, celui de reconnaissance historique pour les communautés et tous ceux dont les artistes déplorent la perte anticipée.

Pour ce qui est de la promesse concernant le CRTC, elle ne changera rien. Actuellement, ce n'est pas le quart mais le tiers des conseillers, sans compter le président, qui sont francophones et, depuis sa création en 1968, l'organisme a presque toujours eu simultanément deux vice-présidents appartenant aux deux groupes linguistiques. Quant à l'alternance entre francophones et anglophones à la présidence, c'est une tradition qui est respectée depuis les débuts du CRTC.

Manon Cornillier
mcornillier@ledevoir.com

Dion promet d'investir 70 milliards en 10 ans dans les infrastructures

KATHLEEN LÉVESQUE

Dans le contexte de l'actuel ralentissement économique, le chef du Parti libéral du Canada, Stéphane Dion, a promis hier qu'un gouvernement libéral consacrerait 70 milliards de dollars pour les infrastructures sur une période de dix ans.

De plus, les libéraux comptent appliquer à ce projet tout excédent budgétaire annuel qui serait inattendu. Cette allocation serait déduite d'une réserve pour éventualité de 3 milliards prévue pour l'infrastructure «verte», un engagement pris par les libéraux en février dernier. Stéphane Dion croit ainsi accroître la compétitivité du Canada et créer des emplois bien rémunérés.

Les sommes seraient dévolues notamment à la création d'un fonds pour le transport en commun, y compris des chemins de fer pour trains à très grande vitesse. Stéphane Dion a d'ailleurs promis un TGV afin de relier les grandes villes d'affaires du Canada. «Nous ne pouvons résoudre la crise des changements climatiques sans investir massivement dans nos transports en commun», a déclaré M. Dion à bord d'un train entre Burlington et Toronto.

Aussi, des fonds seraient disponibles pour la rénovation et l'amélioration des installations sportives et récréatives ainsi que pour les petites collectivités. Le transfert aux municipalités instauré sous le précédent gouvernement libéral serait en outre indexé. Sur une période de dix ans, les municipalités obtiendraient ainsi 25 milliards.

Cela répond aux demandes de la Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec. Son président, le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a affirmé qu'il s'agit d'un engagement qui «constitue un réel apport au maintien de la qualité et de la sécurité des infrastructures qui desservent les citoyens».

Quant au chef conservateur, Stephen Harper, il a poursuivi son opération charme au Québec, faisant campagne d'abord à Trois-Rivières puis à Drummondville. C'est au cours d'un rallye partisan hier soir, au cours duquel il a présenté ses neuf candidats dans la région, que M. Harper a aussi annoncé une augmentation du financement du réseau TV5.

Le gouvernement conservateur s'engage à aug-

menter le budget qu'il verse à cette chaîne de la francophonie internationale de 25 millions de dollars en cinq ans. Selon le rapport annuel du CRTC, TV5 avait des revenus de 13,1 millions en 2007, dont la portion gouvernementale (fédéral et provincial) totalisait 3,6 millions. Selon le plan conservateur, le nouvel apport fédéral s'établirait à 10 millions sur cinq ans. Les quinze autres millions sont destinés à TV5Monde, qui pourrait ainsi augmenter son contenu canadien de 6 % à 9 % afin d'assurer une présence francophone sur la scène internationale.

«Cet investissement va permettre à TV5 d'élargir son auditoire au Canada et de contribuer à la vente des films et des émissions de télévision canadiens francophones dans le monde entier», a lancé Stephen Harper à la foule réunie.

Cette annonce n'est certainement pas sans rapport avec les critiques du monde artistique et du gouvernement du Québec pour avoir sacré dans certains programmes culturels, notamment PromArt, qui aidait justement les artistes d'ici à organiser des tournées à l'international et s'y faire connaître.

«Ce n'est pas suffisant de crier sur les toits qu'il faut défendre la culture québécoise et la culture francophone au Canada», a poursuivi M. Harper. Il faut aussi pouvoir agir.

Plus tôt dans la journée, le chef conservateur a promis un allègement fiscal aux aînés. Cela prendra la forme d'un augmentation de 1000 \$ du crédit d'impôt en raison de l'âge. Cet engagement touche environ 4,4 millions de Canadiens.

Le chef du Nouveau parti démocratique, Jack Layton, a également porté son attention hier sur les aînés lors de son passage au Manitoba. Il a présenté un plan pour les soins à domicile qui toucherait quelque 100 000 familles dans le pays.

De son côté, Gilles Duceppe du Bloc québécois, qui faisait campagne en Gaspésie, où le taux de chômage est très élevé, a proposé d'améliorer le régime de l'assurance-emploi sans toutefois apporter de précisions.

Avec la collaboration de Hélène Buzzetti et de La Presse canadienne



Stéphane Dion et Michael Ignatieff faisaient campagne en Ontario, hier.

MIKE CASSESE REUTERS

Gerry Ritz et la listériose Les excuses sont insuffisantes

KATHLEEN LÉVESQUE

Les excuses du ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, qui a fait des blagues de mauvais goût concernant l'épidémie de listériose, sont loin de satisfaire les partis d'opposition. Tour à tour, ils ont réclamé hier sa démission.

Les chefs libéral, néo-démocrate et bloquiste ont exigé que M. Ritz quitte son poste pour son manque de jugement en pleine crise qui a entraîné dix-sept morts au pays. Gerry Ritz a affirmé lors d'une conférence téléphonique sur le sujet de la listériose que «c'est comme mourir par tranches. Ou plutôt par tranches de viande froide, je devrais dire». M. Ritz s'est depuis excusé.

De passage à Trois-Rivières hier, Stephen Harper a refusé de congédier son ministre même si ses «commentaires étaient complètement insensibles et inacceptables».

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a rappelé que Stephen Harper avait renvoyé le directeur des communications de son parti la semaine dernière parce qu'il avait tenu des propos déplacés sur le père d'un soldat tué en Afghanistan. La gaffe du ministre Ritz mérite au moins le même traitement, selon M. Duceppe.

Mais selon le chef conservateur, les commentaires de M. Ritz ont été formulés lors d'un entretien privé. «L'autre incident est tout à fait différent. Un de mes employés a été suspendu parce qu'il a ignoré mes instructions, qui étaient tout à fait claires», a-t-il précisé.

Les excuses se multiplient chez les conservateurs. Hier, c'était au tour du cabinet du ministre Lawrence Cannon de devoir en venir là à la suite d'une déclaration jugée raciste. Des autochtones de Maniwaki réclamaient une rencontre avec le ministre et l'adjointe de M. Cannon, Darlene Lannigan, leur a dit que ce serait possible à condition qu'ils se comportent convenablement et qu'ils soient sobres.

Les autochtones ont jugé qu'il s'agissait d'une insulte raciste et de la démonstration d'un manque de respect de la part du gouvernement Harper. Le bureau du ministre Cannon a présenté ses excuses, par écrit.

Avec la collaboration de Hélène Buzzetti et de La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet: www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html
Courriel: avisdev@ledevoir.com

Sudoku

par Fabien Savary

6	8					5	1
	2	1		6	4		8
			7				
9				2			3
		8		9			4
	7					2	
	1	9					7
	5		3		6		9
		2	8				

Niveau de difficulté : DIFFICILE

0968

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

1	7	8	5	4	2	6	9	3
4	6	2	9	7	3	5	1	8
3	9	5	1	8	6	2	4	7
9	8	7	3	5	4	1	6	2
6	2	4	7	1	8	9	3	5
5	3	1	6	2	9	8	7	4
8	4	9	2	3	1	7	5	6
2	5	6	4	9	7	3	8	1
7	1	3	8	6	5	4	2	9

0967

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
2525-0839 Québec Inc. LE PETIT CONTI 4007, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2W 2M4 Dossier: 162-719	Changement de capacité de 2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	4007, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2W 2M4
9173-9656 Québec Inc. BAR DU VILLAGE DE LEST 1360, 62, 64, 66, Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2L 2H6 Dossier: 181-230	Addition d'autorisation de danse et spectacles sans permis de Bar existant	1360, 62, 64, 66, Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2L 2H6
9163-0962 Québec Inc. L'ATELIER 5308, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2T 1S1 Dossier: 357-301	Changement de catégorie de 1 Restaurant pour vendre à 1 Restaurant pour servir	5308, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2T 1S1
9196-5780 Québec Inc. L'OEUVRIER 2017, avenue Mont-Royal Est Montréal (Québec) H2H 1J7 Dossier: 1928-126	1 Restaurant pour vendre	2017, avenue Mont-Royal Est Montréal (Québec) H2H 1J7
Aurora Miranda et Stéphane Turgeon (Auro Café, s.e.n.c.) AURO CAFE 1744, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3J 1M3 Dossier: 2572-766	1 Restaurant pour vendre	1744, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3J 1M3
9196-0237 Québec Inc. CAFE LE NOTRE 15779, boul. Pierrefonds Montréal (Québec) H9H 3K6 Dossier: 2572-865	1 Restaurant pour vendre	15779, boul. Pierrefonds Montréal (Québec) H9H 3K6
9195-8124 Québec Inc. LES ILES EN VILLE 5335, rue Wellington Verdun (Québec) H4H 1N3 Dossier: 2575-983	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	5335, rue Wellington Verdun (Québec) H4H 1N3

Québec

Fig. 11

Si ceci ressemble à un test de maths, visitez mathscourantes.ca ou appelez le 1 800 303-1004.

La solution par les maths

30% de rabais

ABC

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE - Prenez avis que Denis RACINE, en son vivant domicilié au 69, Rang Trait-Carré à Sainte-Anne-des-Plaines, province de Québec, J0N 1H0, est décédé à Saint-Jérôme, le 2 juillet 2007. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me André Delorme, notaire au 1060, boul. Curé-Labelle, bureau 200, ville de Blainville, province de Québec, J7C 2M6, (450-435-8937). Donnée le 5 septembre 2008 par la liquidatrice, Lison RACINE.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

DECLARATION D'INTENTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

DECLARATION D'INTENTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

DECLARATION D'INTENTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

DECLARATION D'INTENTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

DECLARATION D'INTENTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

DECLARATION D'INTENTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9158-5724 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution. Le 16 septembre 2008.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES



CHRIS WATTIE REUTERS

2008, comme si on était en 1984

La guerre des mots entre Québec et Ottawa ne semble pas trouver d'écho sur le terrain

HÉLÈNE BUZZETTI

Trois-Rivières — Le Parti conservateur commence à voir grand. Le coprésident de la campagne électorale du Parti conservateur au Québec, Pierre-H. Vincent, croit que le Québec est en voie de prendre un second «beau risque» en donnant une majorité de sièges à Stephen Harper dans la province.

Alors que les sondages sont de plus en plus positifs pour les troupes de Stephen Harper au Québec, les organisateurs se prennent à rêver d'un balayage à l'image de celui réalisé à l'époque par Brian Mulroney et ses progressistes-conservateurs grâce à des alliances improbables.

«En 1984, c'était le «beau risque» avec Brian et René Lévesque, le premier ministre du Québec. Beaucoup de gens du Parti québécois et du Parti libéral du Québec étaient venus dans nos locaux nous donner un coup de main. Je vois beaucoup la même chose cette fois-ci. Je vois des gens du PQ, du PLQ et de l'ADQ, des bloquistes d'aujourd'hui», explique M. Vincent en entrevue avec *Le Devoir*.

Pierre-H. Vincent sait de quoi il parle. Il est arrivé à Ottawa en 1984, porté par la vague progressiste-conservatrice qui a lavé bien bleu la province. Brian Mulroney avait

remporté 58 sièges sur 75 au Québec, ce qui a constitué la clé de vote de sa majorité. À l'époque, René Lévesque avait perdu son référendum sur la souveraineté et avait décidé de donner une chance au jeu fédéraliste d'ici à «la prochaine fois». C'était le «beau risque», et M. Vincent en a profité jusqu'en 1993, siégeant même brièvement dans le cabinet de Kim Campbell. Organisateur de longue date, M. Vincent sent que l'histoire se répète et n'hésite pas à répondre par l'affirmative quand on lui demande si le Québec est en train de vivre un «beau risque bis».

«Regardez ce qui s'est passé pendant que le Parti libéral a été au pouvoir à Ottawa de 1993 à 2006. Il n'y a pas eu de belle, belle entente avec le gouvernement du Québec, quel que soit le gouvernement en place. Là, avec Harper, les Québécois se disent: «Wow! Il n'y a pas de chicane et ça marche!» C'est ce qui lui fait dire que les souverainistes accepteront une fois de plus de mettre l'option en veilleuse pour

donner une chance au Canada. La souveraineté est-elle donc morte? Non, répond l'organisateur. «Si le prochain premier ministre n'est pas attentif aux provinces, ça va recommencer!»

«En 1984, beaucoup de gens du Parti québécois et du Parti libéral du Québec étaient venus nous donner un coup de main. Je vois beaucoup la même chose cette fois-ci.»

— Pierre H. Vincent

l'autre. Mais j'ai accepté», raconte M. Morand. C'était en 2007, après

la déconfiture du Parti québécois sous la direction d'André Boisclair. M. Morand venait de rendre son tablier. Il sent que les Québécois sont passés à autre chose.

At-il peur de ce Parti conservateur que certains, comme le chef bloquiste Gilles Duceppe, dépeignent comme un regroupement de dinosaures? «Si on élit assez de Québécois, on pourra faire des changements de l'intérieur et permettre de rééquilibrer tout ça», dit-il.

Un autre organisateur péquiste se retrouve dans le camp de Mme Durand. Refusant de diffuser son identité parce qu'il dit ne pas vouloir «créer de chicane» dans les partis souverainistes, cet homme affirme qu'il faut «prendre acte de la situation» par rapport à la question nationale. «On tourne en rond», dit-il. Il ne l'avoue pas ouvertement, mais il sourit lorsqu'on lui demande si son réalignement s'explique par la défaite appréhendée des péquistes à la prochaine élection. «A vous de tirer les conclusions», répond-il d'un ton entendu.

À Drummondville aussi, des péquistes travaillent pour le conservateur André Komlosy: il y a en premier lieu la mairesse, Francine Ruest-Jutras (accessoirement sa belle-mère), mais aussi des organisateurs qui se disent encore souverainistes et péquistes. C'est le cas de Simon Leclerc.

«J'ai été bloquiste jusqu'à la dernière élection», confie M. Leclerc au *Devoir*. Cette fois, il change de bateau. «L'option souverainiste reste dans mon cœur, et j'y reviendrai, mais pour l'instant, je prends acte de la situation politique.»

L'itinéraire en sol québécois de Stephen Harper reflète d'ailleurs cet enthousiasme conservateur. Il se rend dans tous les endroits du Québec où il n'a pas encore de siège: s'il n'a fait qu'un léger arrêt en début de campagne dans la ville de Québec, qu'il contrôle déjà, le chef conservateur a eu l'audace de se rendre au Saguenay mercredi dans la circonscription de Chicoutimi-Le Fjord, la seule qui lui échappe. Il était à Trois-Rivières et Drummondville hier, il sera à Orford ce matin.

Un sondage Léger Marketing publié hier dans le *Journal de Montréal* indique que le Parti conservateur a pris les devants au Québec, avec 34 % des intentions de vote contre 32 % pour le Bloc québécois. Certes, l'avance est encore en deçà de la marge d'erreur (3,4 % des fois, 19 fois sur 20), mais c'est la première fois que le parti de Stephen Harper prend les devants dans un sondage effectué exclusivement en territoire québécois auprès de 1001 répondants.

Le Devoir

Le Bloc est en difficulté, dit Marois

ROBERT DUTRISAC

Québec — La chef du Parti québécois, Pauline Marois, a reconnu hier que le Bloc québécois éprouvait des difficultés dans la présente campagne électorale en raison de son rôle d'éternelle opposition.

«D'une campagne à l'autre, si on retourne dans le passé, ce n'est jamais facile [pour le Bloc québécois] parce que nous savons que nous serons dans l'opposition», a affirmé Pauline Marois à l'issue du caucus des députés du PQ.

Alors que les sondages placent conservateurs et bloquistes nez à nez dans les intentions de vote au Québec, Pauline Marois entend participer à la campagne fédérale dès la semaine prochaine aux côtés du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. Toute l'organisation péquiste est derrière le «parti frère» et les députés péquistes sont appelés en renfort. «Il est essentiel que nous soyons solidaires et, en ce sens-là, il n'y a absolument personne [parmi les députés péquistes] ce matin [hier] qui m'a dit qu'il ne serait pas au rendez-vous dans quelque activité que ce soit», a-t-elle livré.

Selon Mme Marois, deux enjeux caractérisent la présente élection fédérale: les questions sociales et la question nationale. «Nous sommes devant le risque d'un gouvernement majoritaire conservateur. Pas progressiste conservateur: conservateur», a-t-elle souligné. Elle a accusé le gouvernement Harper d'avoir remis en question le droit à l'avortement «par la porte d'en arrière, de façon camouflée», de vouloir censurer les productions cinématographiques financées par Ottawa et de menacer la culture. Elle a également cité la position des conservateurs sur les jeunes contrevenants et, en matière d'économie, la volonté du gouvernement Harper de créer une commission fédérale des valeurs mobilières.

Le Devoir

L'ex-premier ministre Bernard Lord courtise le vote québécois

ALEC CASTONGUAY

Cowansville — Bernard Lord a fait une entrée en scène modeste au Québec mercredi soir. L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick a pris la parole à Cowansville, dans la circonscription de Brome-Missisquoi, devant environ 35 personnes, dont quelques organisateurs conservateurs locaux.

Bernard Lord, qui est coprésident de la campagne électorale nationale du Parti conservateur, est venu prêter main-forte au candidat du PC, Mark Quinlan. Il s'agissait de la première visite de M. Lord dans la province, lui qui devait permettre de «débloquent le Québec» selon une manchette de *La Presse*, qui citait une source conservatrice

anonyme il y a quelques semaines.

Bernard Lord a fait des entrevues dans les médias locaux et a pris la parole à Cowansville devant 35 personnes, avant de poursuivre sa route vers Laval, puis Toronto. L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick est maintenant avocat pour la firme McCarthy Tétraut.

«Je tenais à faire campagne parce que les enjeux sont importants, a-t-il dit en entrevue. J'ai la chance de pouvoir être impliqué en politique.» Selon le candidat conservateur Mark Quinlan, la venue de Bernard Lord est importante, même si peu de gens étaient au rendez-vous. «M. Lord est une voix importante au Canada, une voix modérée. Il a géré la seule province bilingue au Canada. Les gens aiment

Bernard Lord, c'est pour ça que je l'ai invité.»

Un sondage paru en début de semaine dans le journal local *La Voix de l'Est* donnait Mark Quinlan en troisième position, derrière le bloquiste Christian Ouellet et le libéral Denis Paradis. En ce début de campagne, le Bloc et le PLC seraient au coude-à-coude.

Cette course à trois imprévue a secoué les conservateurs dans la région, qui s'attendaient à ce que le vote libéral soit moins fort. Stephen Harper fera d'ailleurs un saut à Farnham aujourd'hui pour donner un coup de pouce à Mark

Quinlan. Ce dernier occupe le poste de directeur des communications du ministre des Travaux publics, à Ottawa. Sa mère est mairesse de Bromont.

Dans son discours d'une dizaine de minutes, Bernard Lord a attaqué le Bloc québécois et le Parti libéral, tout en vantant les mérites de Mark Quinlan. «Le Bloc est là depuis 18 ans, et force est de constater que c'est un échec. Dans le cas des libéraux, ce n'est pas le temps de prendre un risque avec Stéphane Dion. C'est le temps d'avoir un gouvernement responsable et modeste.»

M. Lord a repris le discours de

Mark Quinlan selon lequel il faut un député de Brome-Missisquoi au pouvoir. «Il faut arrêter d'être des glorieux d'estrade. Il faut aller sur la glace pour compter des buts», a-t-il dit.

Le Devoir

CARNETS DE CAMPAGNE

À ne pas manquer chaque jour sur notre site, les commentaires et analyses de nos journalistes affectés à la campagne électorale fédérale.

Vous méritez bien... ce qu'il y a de mieux!

Zytco Solariums

LAVAL 3155, Jules-Brillant 514-335-2050	LONGUEUIL 848, Trans-Canada 514-335-2050	GATINEAU 1201, St-Joseph 819-778-5313	OTTAWA 1460, Ch. Oryville 613-288-2808	QUÉBEC 5237, Wilfrid-Hamel O. 418-877-1888
---	--	---	--	--

www.zytco.com
1-800-361-9232

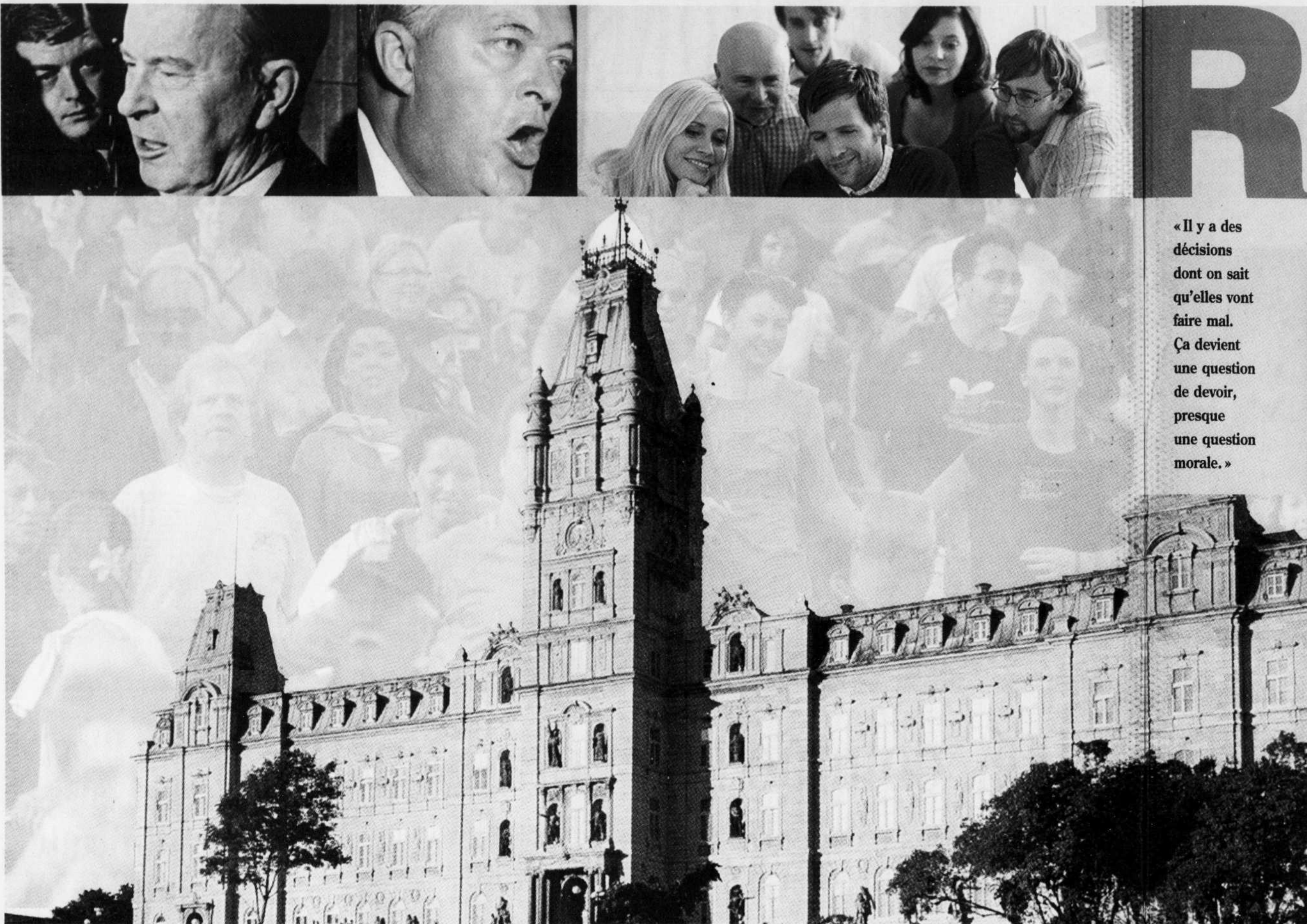
Fédération des femmes du Québec

Engagement féministe et pratique religieuse sont-ils conciliables?

Soirée publique organisée par la Fédération des femmes du Québec
Le vendredi 19 septembre, à 19h00

À l'Amphithéâtre du Pavillon des sciences de l'UQAM
au 200, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (métro Place-des-Arts)

Bienvenue à toutes et à tous.



Entre le nécessaire et le populaire

Les succès électoraux d'un gouvernement ne sont pas toujours gage de réussite

La réussite d'un gouvernement se résume-t-elle à sa popularité et à sa capacité de se faire réélire? Pour des éminences grises qui ont servi à titre de conseillers ou de chefs de cabinet de premiers ministres à Québec ou à Ottawa, la réponse est non. Un gouvernement qui assume ses responsabilités nage souvent à contre-courant, les réformes qu'il juge nécessaires prévalant souvent sur les mesures populaires.

ROBERT DUTRISAC

Au gouvernement, les hommes et les femmes politiques sont tiraillés entre deux pôles: pour suivre le bien commun et satisfaire l'électorat, fait observer Louis Bernard, chef du cabinet de René Lévesque puis secrétaire général du Conseil exécutif. La recherche du bien commun et la popularité, «ce n'est pas sûr que ça va toujours ensemble».

John Parisella, qui a été chef de cabinet de cabinet de Robert Bourassa deuxième manière, à compter de 1986, estime pour sa part qu'on a souvent tendance à voir dans les succès électoraux d'un parti au pouvoir une preuve de sa réussite. Mais c'est un jugement à court terme qui est souvent infirmé par les historiens. Un bel exemple de ce phénomène: le gouvernement libéral de Lester B. Pearson (1963-1968). Ce gouvernement n'est jamais parvenu à réunir une majorité à la suite de deux élections. Mais les historiens considèrent le gouvernement Pearson, jadis synonyme de l'échec en politique, comme un des meilleurs gouvernements canadiens parce qu'il a mis en place l'actuel filet de sécurité sociale et qu'il a préparé le terrain pour l'adoption de la Loi sur les langues officielles par le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau. «Le politicien, c'est quelqu'un qui pense à la prochaine élection, et l'homme d'État, c'est quelqu'un qui pense à la prochaine génération», cite John Parisella.

Pour Martin Tremblay, directrice de cabinet de René Lévesque et de Pierre Marc Johnson, il est impossible de juger de la réussite d'un gouvernement «sur le coup». Elle cite l'exemple des lois linguistiques successives (de projet de loi 63 de Jean-Jacques Bertrand, la loi

considérés comme «une épreuve» par le gouvernement qui les a défendus. Par exemple, le projet de loi qui créait la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) et instaurait l'indemnisation sans regard à la responsabilité n'est pas passé comme lettre à la poste. Les puissants lobbies du Barreau et des compagnies d'assurances s'y opposaient avec vigueur, et le gouvernement Lévesque a eu du mal à l'expliquer à la population, rappelle Louis Bernard. Or peu de gens remettent en question ce régime aujourd'hui.

«Si on écoute juste les humeurs de la population, on ne ferait jamais rien, estime Martin Tremblay. La population n'aime pas être dérangée.» Si sont majoritaires, les gouvernements préfèrent donc agir rapidement dans les deux premières années de leur mandat. D'une façon générale, ils ralentissent le pas dans les deux dernières années et ménagent l'opinion publique afin d'assurer leur réélection. «Même les réformistes disent que pour réformer, il faut être au pouvoir», rappelle Louis Bernard.

«On peut mener, mais il faut que l'armée suive. On peut être tellement en avant qu'en regardant en arrière, on ne voit personne», illustre Eddie Goldenberg, le conseiller de Jean Chrétien, un premier ministre qui n'a jamais connu la défaite.

Gouvernement activiste

Tout projet de loi, aussi valable apparaît-il, crée du mécontentement. C'est encore plus vrai dans le cas des grandes réformes que certains gouvernements, plus audacieux que d'autres, ont implantées. Le gouvernement Mulroney est un cas d'école: signature du traité de libre-échange, qui fut conquis par une majorité de Canadiens anglais, suivi de l'ALENA, introduction de la taxe sur les produits et services (TPS), qui, à l'instar de toute nouvelle taxe, était franchement impopulaire, rapprochement avec les États-Unis, ce qui ne faisait pas l'unanimité, et Accord du

Lac Meech, qui a déchiré la population canadienne. «S'il y a une chose qui était négative avec ce gouvernement-là, c'est son hyperactivité», juge Luc Lavoie, proche conseiller de Brian Mulroney.

«Brian Mulroney a toujours dit que la popularité est un capital qu'on a en banque et qui doit être dépensé», souligne Luc Lavoie. Il y a donc un prix à payer pour «brasser la cage» autant. «Il y a une limite à ce que les gens peuvent accepter de la part d'un gouvernement. On ne peut pas bouleverser leur vie d'une façon constante avec des thèmes aussi marquants.»

Pour Jean-François Lisée, conseiller des premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, un gouvernement ne peut réussir que s'il est actif et ne peut se contenter d'assurer l'indemnité. «Pour moi, un gouvernement stationnaire, c'est un gouvernement qui échoue», avance-t-il. «La politique, c'est l'organisation des instruments qui permettent aux citoyens de s'épanouir», une tâche qui n'est jamais terminée. «Le message doit être pré-déterminé. On doit



savoir pourquoi on va gouverner. Il y a des gens qui sont arrivés au pouvoir sans savoir pourquoi ils veulent gouverner autrement que gouverner», estime Jean-François Lisée, qui place Robert Bourassa, sa bête noire, dans cette catégorie. «Quelqu'un qui peut réussir son gouvernement stationnaire et se faire élire pour continuer à stationner. Alors, il aura réussi électoralement mais il n'aura pas réussi à augmenter l'épanouissement de ses citoyens.»

Conjoncture et leadership Au-delà des grands plans et des grandes réformes, c'est souvent la conjoncture qui dicte la conduite des gouvernements. Réélu en 1981, le gouvernement Lévesque a dû faire face à une grave crise des finances publiques. René Lévesque a choisi de couper les salaires des employés de l'État de 20 % pendant six mois plutôt que d'annuler les augmentations de salaire consenties quelques années plus tôt. «On en a payé le prix, relate Martin Tremblay. Il y a des décisions dont on sait qu'elles vont faire mal. Ça devient une question de devoir, presque une question morale.»

A son arrivée au pouvoir en 1993, le gouvernement Chrétien, alors que le Fonds monétaire international (FMI) décriait le piètre état des finances publiques du Canada, a dû agir: il s'est lancé en 1995 dans une vague de compressions sans précédent pour éliminer les déficits gouvernementaux. Alors que son gouvernement était menacé d'une déroute par les marchés financiers, Lucien Bouchard a fait de même en s'engageant à atteindre le déficit zéro. Dans les deux cas, de fortes résistances ont dû être surmontées.

Tant pour les réformes jugées nécessaires que pour les coups de barre que la conjoncture impose, le leadership politique, incarné par le premier ministre, est indispensable, signale Luc Lavoie. «Tout le système repose sur la confiance. Quand il y a rupture de confiance, ça cesse de fonctionner».

Le premier ministre doit être capable «de susciter l'adhésion» de la population, possède-t-elle une capacité de persuasion pour faire accepter les changements, fait valoir Martin Tremblay. René Lévesque, alors ministre dans le gouvernement de Jean Lesage, n'a pas ménagé ses efforts pour convaincre la population des mérites de la nationalisation de l'électricité. Lucien Bouchard a parlé pendant des mois de l'importance d'atteindre le déficit zéro, il a tenu deux sommets à ce sujet et il a négocié à l'échelle internationale le nez collé sur le réel, l'immédiat. Il y a une joie de pomper à faire dans cette fonction-là.

La tâche de gouverner est d'une telle intensité qu'elle empêche la réflexion et les nouvelles idées de se former, estime Martin Tremblay. «L'usure vient du fait que l'équipe gouvernementale a constamment le nez collé sur le réel, l'immédiat. Il y a une joie de pomper à faire dans cette fonction-là.» En outre, un gouvernement qui a fait deux mandats n'est pas à même de porter un regard critique sur ses réalisations; ça prend un regard neuf que seul un passage dans l'opposition peut assurer. «Le plus grand mérite de la démocratie, c'est de forcer le remplacement des gouvernements, qu'ils soient bons ou mauvais», croit l'ancienne directrice de cabinet.

Les bons politiciens sont des gens qui «aiment réellement les gens, les voir, leur parler», fait observer Luc Lavoie. «Quand il sont au pouvoir depuis longtemps, ce contact-là, il se perd, et cet instinct, difficile à décrire, aussi.»

Reagir aux événements, c'est aussi dire non aux Américains, qui exigeaient du Canada qu'il prenne part à la guerre en Irak. «Pas facile de dire non aux Américains, note Eddie Goldenberg. Si c'est juste des sondages, ce n'est pas la façon de réussir. On a suivi nos principes: l'appui des Nations unies et le multilatéralisme. La décision de ne pas aller en Irak en découlait logiquement.»

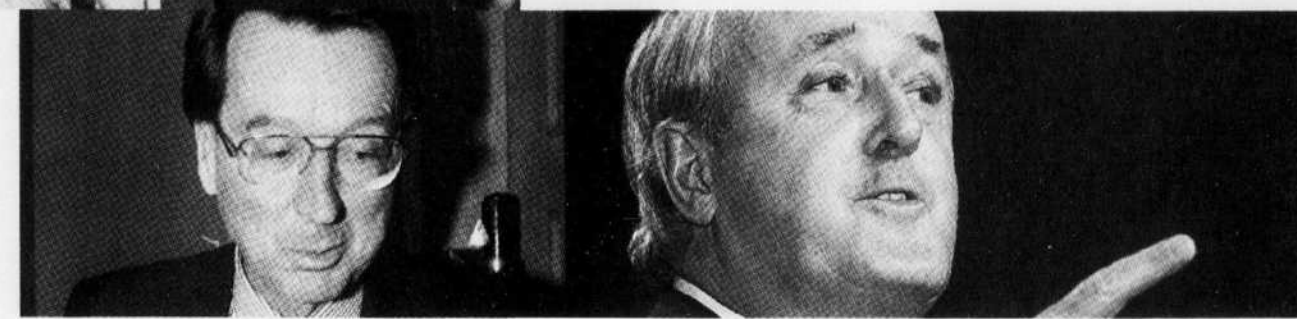
Le Devoir

RÉUSSIR SA VIE

«Il y a des décisions dont on sait qu'elles vont faire mal. Ça devient une question de devoir, presque une question morale.»



En échouant à deux reprises à constituer une majorité, le gouvernement Pearson n'a fait que démontrer que sa gestion ne fonctionnait pas et qu'elle ne plaisait pas à la population



Minoritaire et efficace?

La plupart des premiers ministres qui ont dirigé un gouvernement minoritaire, dont Stephen Harper, n'ont guère apprécié ce statut

ROBERT DUTRISAC

La réussite pour un gouvernement minoritaire, est-ce possible? Les avis des anciens conseillers de premiers ministres à ce sujet sont partagés. Certains croient que le parti au pouvoir, même en situation minoritaire, peut tirer parti de la situation. D'autres jugent qu'un gouvernement minoritaire, mené par le désir de plaire à tout prix à l'électorat, ne peut faire preuve de courage politique nécessaire pour entreprendre les changements qu'il s'impose.

«Il n'y a rien qui dit qu'un gouvernement minoritaire est voué à l'échec», avance John Parisella, ex-directeur de cabinet de Robert Bourassa devenu aujourd'hui conseiller spécial de Jean Charest.

«Je trouve que le gouvernement Charest réussit très bien», estime Eddie Goldenberg, un proche conseiller de Jean Chrétien qui, à ce titre, n'a pas eu à travailler

dans un gouvernement minoritaire, une expérience qu'il trouverait cependant «fascinante».

Tant John Parisella qu'Eddie Goldenberg citent en exemple le gouvernement de Lester B. Pearson, qui a gouverné cinq ans tout

«Je prétends que les gouvernements minoritaires, c'est bien mauvais même si le monde a l'air d'aimer ça»

en étant minoritaire et qui a de nombreuses réalisations à son actif en dépit de ce statut.

Mais pour Luc Lavoie, qui fut conseiller de Brian Mulroney, il n'y a rien de glorieux dans le statut de minoritaire.

En échouant à deux reprises à constituer une majorité, le gouvernement de Lester B. Pearson n'a fait que démontrer que sa gestion ne fonctionnait pas et qu'elle ne plaisait pas à la population, affirme-t-il.

Ne rien faire

Comme les décisions gouvernementales les plus importantes sont souvent controversées, voire impopulaires, un gouvernement minoritaire choisira de ne rien faire, fait remarquer Martin Tremblay, qui fut du cabinet de René Lévesque. «Je prétends que les gouvernements minoritaires, c'est bien mauvais même si le monde a l'air d'aimer ça. Ce n'est pas parce que les gens aiment ça que c'est bon.» Un gouvernement minoritaire, ce n'est pas dérangeant, mais «les choses nécessaires ne se font pas».

Le Québec n'a pas connu de gouvernement minoritaire à l'exception du gouvernement actuel et d'un bref épisode de deux mois, en 1978. Par contre, au fédéral, la situation a été fréquente. Dans son ouvrage *Two cheers for minority government*, le politologue de l'Université de Toronto,

Peter H. Russell, a recensé pas moins de 12 gouvernements minoritaires et un gouvernement de coalition sur les 40 législatures élues depuis la Confédération. Ces gouvernements sont souvent de courte durée — un an ou deux —, mais à deux reprises, Mackenzie King a réalisé un mandat de près de quatre ans, la durée usuelle d'un gouvernement au Canada.

Et les voix

Le politologue note toutefois que des 27 gouvernements majoritaires, 13 d'entre eux constituaient des gouvernements «faiblement majoritaires», c'est-à-dire que bien qu'ayant obtenu une majorité de sièges, ils n'ont pas recueilli une majorité des voix. Pour Peter Russell, les gouvernements majoritaires ne favorisent pas la population à moins de préférer un gouvernement «style chef d'entreprise» qui gouverne «sans débat parlementaire significatif et sans tenir compte de l'appui populaire».

Un parti qui n'a pas obtenu l'appui d'une majorité de la population peut imposer son programme politique qui n'a été choisi que par une minorité de l'électorat. Ainsi, Jean Chrétien a dirigé le pays pendant dix ans sans obtenir la majorité des voix. Et il faut remonter au gouvernement Mulroney de 1984 pour voir un parti prendre le pouvoir avec l'appui de la majorité des électeurs.

La plupart des premiers ministres d'un gouvernement minoritaire n'ont guère apprécié ce statut et se sont employés à former une majorité afin d'avoir les coudees franches. C'est le cas d'ailleurs de Stephen Harper qui, à maintes occasions, a affirmé qu'il avait besoin d'une majorité pour gouverner. Ne nous trompons pas: c'est bien une majorité que cherche à obtenir le chef conservateur lors des présentes élections.

Le Devoir

LA PRIORITÉ DES GOUVERNEMENTS

Compte tenu de leur situation budgétaire, quelle devrait être la priorité de nos gouvernements?

	TOTAL (n=1005)	HOMME (n=485)	FEMME (n=520)
Investir dans les services sociaux, d'éducation et de santé	51 %	45 %	56 %
Réduire les impôts	23 %	25 %	20 %
Investir dans les infrastructures	13 %	20 %	7 %
Investir pour la protection de l'environnement	12 %	9 %	14 %
Je ne sais pas / refus de répondre	2 %	1 %	3 %

Sondage Léger Marketing / Le Devoir



Réussir sa vie amoureuse

À lire demain

649 07 09 17 22 08 31 37 29

23 27 32 39 40 46

GAGNANTS

6/6 0 3 480 212,00 \$ 6/6 0 2 000 000,00 \$

5/6+ 6 41 431,10 \$ 5/6+ 2 75 000,00 \$

5/6 260 799,80 \$ 5/6 15 750,00 \$

4/6 10 547 36,90 \$ 4/6 497 75,00 \$

3/6 162 694 10,00 \$ 3/6 9 584 10,00 \$

2/6+ 93 650 5,00 \$ 2/6+ 7 242 5,00 \$

Ventes totales 13 656 244 \$ Ventes totales 707 597,00 \$

Prochain gros lot (approx.) 8 000 000 \$

649 BILLET À GAGNER : 5 GROS LOTS DE 1 MILLION \$

En cas de départ en cette fin de la liste officielle du Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Extra 1316711

Sophie DOWNS M.Ps.

Psychologue clinicienne T 514 861-0630

Adolescents - Adultes - Couples

20 ans d'expérience

Vieux-Montréal

LES INTÉRÊTS DÉFENDUS PAR LES POLITICIENS

En règle générale, croyez-vous que les politiciens défendent surtout...?

	% (n=1005)
...leur intérêt personnel	47 %
...l'intérêt des grandes entreprises	37 %
...l'intérêt des citoyens	10 %
Je ne sais pas / refus de répondre	6 %

Sondage Léger Marketing / Le Devoir

Le sondage Léger Marketing-Le Devoir a été effectué par téléphone auprès de 1005 Québécois, du 13 au 17 août 2008. La marge d'erreur maximale est de + ou - 3,4 %, 19 fois sur 20. Les données ont été pondérées selon le sexe, l'âge, la langue maternelle et la région, de façon à être représentatives de la population du Québec, selon les dernières données de Statistique Canada.

J'essaie de vous éviter un procès

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

LES ACTUALITÉS

Trafic de drogue, extorsion et gangstérisme

Rizzuto et cinq comparses plaident coupable

Les mafiosi ont négocié leur plaidoyer avec la Couronne, qui fera ses représentations sur sentence en octobre

ROLLANDE PARENT

Nicolo Rizzuto et cinq membres de son état-major incarcérés depuis le 22 novembre 2006 ont tous reconnu hier leur culpabilité aux lourdes accusations pesant contre eux, dont celles de gangstérisme ainsi que d'importation et d'exportation de cocaïne.

Ils avaient renoncé à la tenue de leur enquête préliminaire, en janvier dernier. Voilà qu'ils viennent de renoncer à la tenue de leur procès.

Ces membres présumés de la mafia montréalaise ont pris cette décision à l'issue de négociations serrées menées depuis mai dernier sous la présidence du juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, et en présence du procureur de la Couronne, Yvan Poulin.

Ce n'est que le 16 octobre que M^r Poulin indiquera au juge Bonin les sentences qui devraient être réservées à Nicolò Rizzuto, 84 ans, et ses conseillers Paolo Renda, Francesco Arcadi et Rocco Sollecito ainsi que ses lieutenants Francesco Del Balso et Lorenzo Giordano. Des ententes sur ces sentences ont déjà été conclues.

«Nous sommes arrivés à une entente qui sera dévoilée le 16 octobre, laquelle, estimons-nous, sert les intérêts de la justice, ceux du public et évite un procès long et coûteux qui aurait pu facilement durer six mois», a déclaré M^r Poulin.

Il a requis ce délai afin de se donner le temps d'aviser les tiers ayant des intérêts dans les biens saisis et les importantes confiscations de sommes d'argent faites au moment de la vaste opération policière menée il y a deux ans. Cette opération serait la plus importante au Canada contre le crime organisé italien.

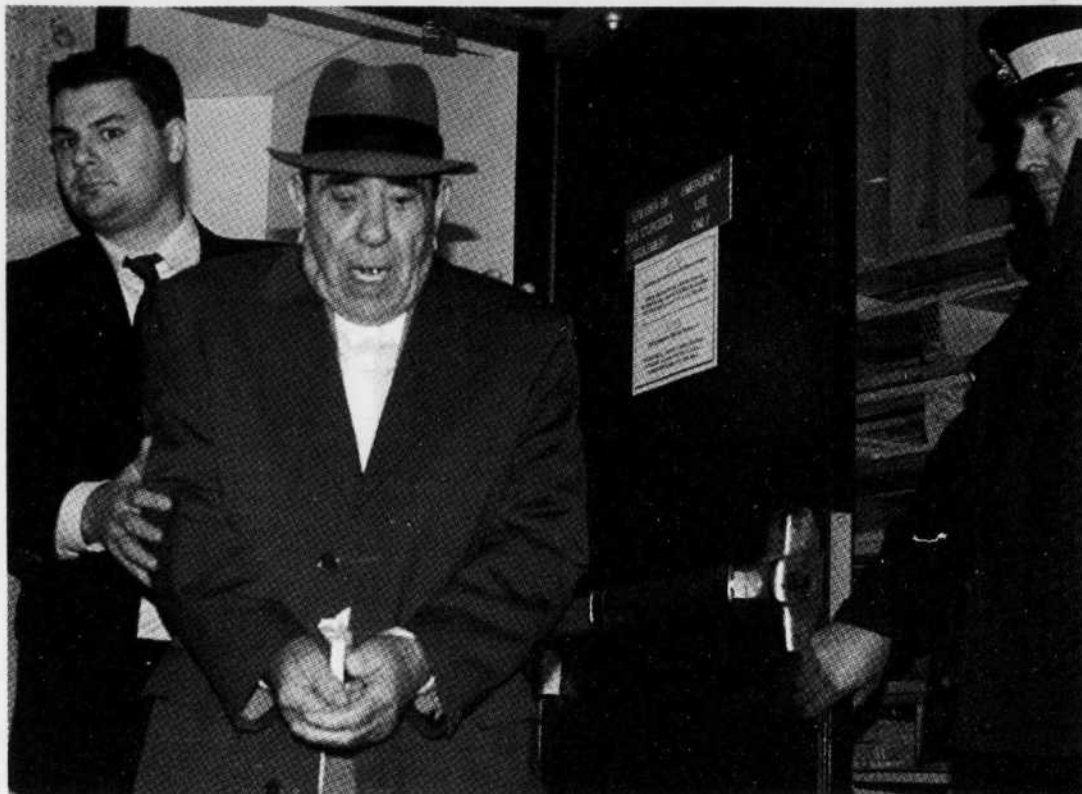
À la mi-octobre, M^r Poulin exposera le rôle joué par chacun des accusés quant aux complots pour importer et exporter de la cocaïne, s'adonner à de l'extorsion, tenir des maisons de jeux, exploiter un système de paris illégaux, ainsi qu'à la possession de produits de la criminalité. L'exercice devrait être assez long du fait que le résumé de la preuve déposé hier s'étend sur 400 pages.

«Nous en ferons un résumé pour le bénéfice du tribunal», a indiqué le procureur de la Couronne, qui disposait d'un million d'heures d'écoute électronique mais avait retenu que quelque 6000 heures.

Curieusement, Nicolò Rizzuto, considéré comme le chef du clan, ne s'est reconnu coupable que de deux chefs, soit d'avoir été trouvé en possession de produits de la criminalité (de l'argent) et en possession de produits de criminalité au profit, en association ou sous la responsabilité d'une organisation criminelle dont font partie ceux qui viennent de plaider coupable. M^r Poulin émettra des commentaires à ce sujet.

Une fois les sentences prononcées, ce ne sera pas la fin du dossier. En effet, des douaniers et des employés de diverses compagnies œuvrant à l'aéroport Montréal-Trudeau et qui auraient facilité l'entrée de la drogue au pays subiront leur procès.

L'enquête policière dans ce dossier s'était étendue de 2002 à novembre 2006 et avait démontré que les divers complots d'importation et d'exportation de cocaïne avaient eu lieu à Montréal, à Laval, à Boucherville, à Toronto et ailleurs au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Haïti, en Jamaïque, en Colombie, au Venezuela et en République dominicaine.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Presse canadienne Nicolò Rizzuto photographié au moment de son arrestation.

EN BREF

Charkaoui perd une bataille

Ottawa — Adil Charkaoui a perdu hier matin une manche importante dans son combat pour éviter d'être chassé du Canada. La Cour suprême du Canada n'entendra pas le Montréalais d'origine marocaine qui cherche à faire invalider la possibilité constitutionnelle pour les autorités canadiennes de déporter quelqu'un dans un pays où sa vie pourrait être en danger. Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) soupçonne Adil Charkaoui d'être un sympathisant du réseau terroriste international Al Qaida et estime qu'il devrait être chassé du pays et renvoyé au Maroc. M. Charkaoui, qui nie les affirmations du SCRS, réplique que s'il est renvoyé au Maroc, il risquera d'être maltraité et même torturé. Le Maroc a émis un mandat d'arrêt international contre Adil Charkaoui; le gouvernement du Canada évaluera à la lumière de cela s'il est pertinent d'ajouter des éléments au dossier de l'accusé. — La Presse canadienne

Marois s'en prend à Bolduc

Le nouveau ministre de la Santé, Yves Bolduc, n'est pas l'homme de la situation pour mener à bien le délicat dossier du futur CHUM. C'est ce qu'a affirmé hier la chef du Parti québécois, Pauline Marois, qui était de retour après une courte convalescence. «Non seulement il n'est pas l'homme de la situation, mais depuis qu'il est arrivé, il cafouille à peu près sur tous les dossiers. Chaque fois qu'on lui pose une question, il s'empêtre», a affirmé Mme Marois. Pour la chef péquiste, le CHUM est devenu «une véritable catastrophe. En cinq ans, Jean Charest a été incapable de construire un hôpital. Si nous étions là, il y aurait des gens qui seraient soignés actuellement au CHUM», a-t-elle ajouté en expliquant les retards par l'obstination idéologique des libéraux à utiliser la voie du partenariat public-privé (PPP). Plus tôt en matinée, le ministre Bolduc, qui était de passage à Montréal, s'est dit confiant de confondre les sceptiques. Yves Bolduc espère que les contestations publiques vont cesser lorsque tout le monde verra que le projet prend forme. — Le Devoir

Le RMQ expulse deux autres conseillers

Le parti d'opposition à la ville de Québec a expulsé hier les conseillers Lisette Lepage et Pierre Blouin au lendemain du départ d'une autre élue, Ginette Picard-Lavoie. Traversé par une crise qui a vu quitter sept conseillers en moins d'un an, le parti est passé de 24 à 15 élus depuis 2005. Exaspéré par la succession de départs, dont trois au profit de l'équipe du maire Régis Labeaume, le nouveau chef du RMQ, Alain Loubier, avait lancé un ultimatum à ses membres mercerdis, priant ceux qui songeaient à partir, de le faire le plus rapidement possible. Mme Lepage et M. Blouin partis, le chef dit maintenant pouvoir compter sur l'ensemble de son caucus et ne pas s'attendre à de nouveaux départs. — Le Devoir

Une autre victime du taser

Brampton — En moins d'une semaine, la police de la municipalité régionale de Peel, en Ontario, a utilisé à deux reprises le pistolet Taser. L'issue de la première utilisation a été fatale. Les policiers avaient aussi utilisé l'arme contre l'un de leur confrère. Sean Reilly, un homme de 42 ans originaire de Brampton, est mort mercredi plusieurs heures après avoir reçu une décharge de Taser à la suite d'une bagarre survenue dans une cellule du poste de police de Peel. Il avait été accusé d'agression armée. Vendredi dernier, les policiers de Peel avaient aussi utilisé leur Taser contre un confrère, l'agent Jason Ross, âgé de 35 ans, alors qu'il était interpellé pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. Il fait face à trois accusations de voies de fait simple contre un policier, et une autre de voies de fait ayant causé des lésions. Il est aussi accusé de conduite avec facultés affaiblies et de méfait. À la suite de l'incident de vendredi, le policier, qui habite Georgetown, est suspendu sans solde. Il était déjà sous le coup d'une suspension pour d'autres accusations de voies de fait. — La Presse canadienne

Les suites de l'émeute

Impatience à Montréal-Nord

Les choses doivent changer, et vite, disent des jeunes du quartier

JEANNE CORRIVEAU

Ils ont entre 19 et 31 ans, ils habitent Montréal-Nord et ils sont impatients de voir le climat changer dans leur quartier. Un mois et demi après la mort de Fredy Villanueva, quatre jeunes ont décidé de sortir de l'ombre pour dire tout haut combien ils en avaient assez du profilage racial et de la tension qui persiste à Montréal-Nord.

«On veut voir du changement, on ne veut pas que des paroles», ont-ils lancé hier. Pour faire passer leur message, ils ont convoqué une conférence de presse dans un restaurant du boulevard Rolland, à quelques pas du parc où Fredy Villanueva a trouvé la mort le 9 août dernier, tombé sous les balles d'un policier.

Les résultats de l'enquête de la Sûreté du Québec, qui devrait faire la lumière sur ces tristes événements, sont attendus pour le mois d'octobre. Mais pour ces jeunes, il y avait urgence d'exprimer leur exaspération. «On adore notre quartier, mais il y a des jours où on se sent très amers», admet Jonathan Duguay.

Ils ont longuement parlé de la présence policière qui s'est accrue depuis l'arrivée au printemps de l'escouade Eclipse, mise sur pied pour lutter

contre les gangs de rue. Ils ont dénoncé abondamment l'arrogance de certains policiers, les fouilles illégales et le profilage racial. «On a besoin de la police et ils font un bon boulot sur certains points. Ce sont les écarts de conduite qu'on déplore», explique Dave Augustin.

Mais ils ont bien d'autres griefs. Ils en veulent au maire de l'arrondissement, Marcel Parent, à qui ils reprochent ses trop rares incursions dans le quartier. «J'ai vu le maire trois fois ici et, à chaque fois, il était accompagné de policiers. Un maire est supposé d'être proche des citoyens», soutient Jonathan Duguay.

Des changements

Les quatre amis, qui se sont rencontrés au Café-jeunesse multiculturel et qui ont reçu l'appui de cet organisme, disent parler au nom des citoyens de tout Montréal-Nord. Ils affirment n'avoir aucun lien avec le groupe Montréal-Nord République, formé à la suite de l'émeute du mois d'août et qui réclame la démission du maire Parent. «On ne dit pas que leur action n'est pas bonne, mais on n'a rien à voir avec eux», disent-ils. D'ailleurs, ils ne demandent pas la tête du maire: «On n'est pas là pour lancer des pierres sur tout le monde. On veut juste du changement.»

Ce changement, croient-ils, s'opérera notamment lorsque les conditions d'emploi s'amélioreront pour les gens du quartier. Selon eux, il faudrait faire cesser la discrimination à l'emploi et augmenter les salaires qui s'avèrent souvent insuffisants pour faire vivre une famille.

Les jeunes manquent d'infrastructures de loisirs, surtout l'hiver, ajoutent-ils. Ils ont besoin de lieux pour pratiquer des sports, pour faire de la danse et de la musique. Les groupes communautaires ne sont pas en reste. On réclame d'eux qu'ils portent une oreille plus attentive à leur clientèle.

Ils sont amers, mais ils demeurent tout de même optimistes. «Depuis les événements entourant Fredy, beaucoup de choses ont changé à Montréal-Nord. Les gens se sont rapprochés. Tout le monde se parle maintenant. [...] C'est très positif», reconnaissent-ils.

Pendant que les quatre jeunes lançaient leur cri du cœur, une rencontre avait lieu à la mairie de Montréal-Nord entre les représentants de la Ville et les groupes communautaires dans le cadre des consultations lancées à la suite de l'émeute du mois d'août. Même s'ils ne participent pas à ces discussions, les jeunes disent croire que la démarche est valable.

Le Devoir

Remblayage de milieux humides

Moratoire réclamé sur l'émission de permis

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Devant la dévastation galopante des derniers milieux humides de la région métropolitaine, 35 groupes sociaux et environnementaux se sont joints hier au Conseil régional de l'environnement de Laval pour réclamer de Québec un moratoire législatif sur l'émission des certificats d'autorisation et une réelle protection des milieux humides avant qu'ils ne soient tous remblayés.

Parmi les 35 signataires qui appuient le CRE de Laval, on retrouve les poids lourds du milieu environnemental, soit Nature Québec, Greenpeace, la Fondation David Suzuki et la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec, qui représente près de 200 000 membres.

Dans leur déclaration, intitulée *Pour une véritable protection des milieux humides sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal*, les signataires accusent Québec de sacrifier délibérément les derniers milieux humides de la région, des bastions

de la diversité que le gouvernement prétend pourtant vouloir protéger au niveau des principes.

Mais les choses vont tout autrement dans la réalité.

En effet, 100 % de toutes les demandes d'autorisation initiées depuis cinq ans à Laval, à Montréal et en Montérégie par des promoteurs et des entrepreneurs ont été accordées par le ministère. Les entrepreneurs ont réussi ainsi un score parfait dans la destruction: 81 dossier de remblayage sur 81 ont été légalisés par des certificats d'autorisation. Pas une seule exception au tableau par le ministère responsable juridique des écosystèmes, affirment les CRE à la suite d'une compilation des projets connus depuis janvier 2007.

Selon Guy Garant, directeur général du CRE de Laval, le deuxième alinéa de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement avait été adopté sous le parrainage de l'ancien ministre de l'Environnement Clifford Lincoln «dans le but explicite d'assurer la protection des milieux humides».

Mais, ajoute-t-il, «cet article s'est transformé en un régime d'autorisation, modifiant ainsi un outil de protec-

tion en une banale formalité administrative qui consiste à autoriser systématiquement la destruction des milieux humides, dont les trois quarts ont disparu dans la région de Montréal».

L'ancien ministre de l'Environnement Thomas Mulcair avait réagi à cette situation, et pris l'engagement publiquement au nom du gouvernement Charest de mettre fin à cet hécatombe des bastions de la biodiversité dans une grande entrevue accordée au *Devoir*. Mais cet engagement devait mobiliser contre lui à peu près tout ce que la région de Montréal compte de maires désireux d'inaugurer des projets pour s'assurer les faveurs des entrepreneurs et des promoteurs par ailleurs généralement très proches du parti au pouvoir. On murmure au Conseil exécutif que cette prise de position aurait influencé bien davantage la décision du premier ministre de dévincer Thomas Mulcair du Conseil des ministres que son opposition au projet de privatiser une partie du parc du Mont-Orford.

Le Devoir

Listériose

Québec pourrait aider l'industrie du fromage

RÉMI NADEAU

Victoriaville — Québec pourrait apporter de l'aide à l'industrie du fromage en colère, toujours aux prises avec les conséquences de la crise de la listériose.

Même s'il a écarté la possibilité de dédommager les fromagers qui ont dû détruire une partie de leur stock, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Laurent Lessard, soutient que des mesures de soutien sont à l'étude.

«On veut voir comment chaque entreprise a subi des inconvénients et voir ce que ça leur prend à court terme pour repartir, soit des liquidités ou des plans de promotion», a affirmé le ministre, à son entrée à la réunion des députés du Parti libéral du Québec, jeudi à Victoriaville.

Confronté à des critiques persistantes depuis l'opération de destruction de fromages potentiellement contaminés menée par le MAPAQ, M. Lessard a admis que la situation avait découragé certains acteurs de l'industrie.

«Est-ce que ça été une mesure populaire? Non. C'est l'exercice le plus difficile comme ministre de l'Alimentation que je peux vivre parce que, en même temps que je fais la promotion des produits, j'ai le

fardeau de protéger la population.»

Le ministre a répété que le MAPAQ n'avait pas eu le choix d'agir de façon musclée pour s'assurer de retirer des tablettes tout fromage qui aurait pu faire l'objet d'une contamination croisée.

«Vous m'auriez tous taxé de ne pas l'avoir fait si quelqu'un avait été malade. Vous vous seriez jetés sur la personne malade pour lui dire que le ministère n'avait pas pris ses responsabilités», s'est défendu M. Lessard.

Il a indiqué qu'il avait l'intention d'inviter la population à reprendre ses habitudes de consommation de fromages du Québec.

«On espère que cet épisode-là est derrière nous et on regarde les solutions envisageables avec les producteurs, les détaillants et les petits comptoirs de spécialité», a-t-il lancé, après avoir signifié qu'aucun nouveau cas de listériose liée aux fromages n'avait été relevé depuis le 12 septembre.

Au total jusqu'ici, 28 Québécois ont été affectés par la maladie après avoir consommé des fromages et une personne en est décédée.

Quatre usines de fromage n'ont toujours pas repris leurs opérations depuis que des traces de listéria y ont

été découvertes, dont les fromageries Médard, au Lac Saint-Jean, et La table ronde, dans les Laurentides.

Les deux autres usines, qui n'ont pas été identifiées par le MAPAQ, recevront lundi les résultats des analyses effectuées afin de déterminer la souche de la bactérie trouvée sur place.

Par ailleurs, le ministre Lessard a répété qu'il n'avait pas été informé de l'existence d'un document émanant de son ministère, qui recommandait que des tests obligatoires de dépistage de bactérie soient effectués dans les usines.

Cette recommandation avait été formulée en octobre 2005 par le maître fromager Luc Mailloux qui avait été embauché à titre de consultant par le MAPAQ.

M. Lessard, qui a été nommé ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en 2007, a expliqué qu'on ne lui avait pas soumis ce document.

En raison de la crise, le MAPAQ a annoncé la semaine dernière qu'il mettait sur pied à ses frais un programme de dépistage dans les fromageries pour une période indéterminée.

La Presse canadienne

LE MONDE



L'anti-star



CHRISTIAN RIOUX

Comment imaginer deux hommes plus différents? D'un côté, un président divorcé deux fois qui fréquente les stars, les yachts luxueux et cultive les déclarations-chocs. De l'autre, un théologien à la voix presque inaudible qui semble se complaire dans des discours truffés de citations latines. Si la visite de Benoît XVI en France cette semaine a produit un choc culturel, il était peut-être dans cette brève rencontre avec Nicolas Sarkozy.

Cette visite a pourtant relancé un débat que l'on croyait clos. Le président français en a profité pour faire la promotion de ce qu'il nomme la «laïcité positive». Discret, le pape s'est contenté de se dire ouvert à «une nouvelle réflexion sur le vrai sens et sur l'importance de la laïcité». Il avait déjà défini le contexte de sa visite en affirmant: «La foi n'est pas politique et la politique n'est pas une religion.»

On s'interroge depuis quelque temps sur ce que peut bien signifier cette «laïcité positive» qu'évoque régulièrement le président français. Si cette laïcité nouvelle consistait à mettre de côté un vieux discours anticlérical toujours vivace dans certains milieux, pourquoi pas. S'il s'agissait de reconnaître la contribution de la religion catholique à l'histoire de l'humanité, va encore. Mais s'il était question d'abandonner la réserve qui avait jusqu'ici caractérisé tous les présidents de la Ve République, de Charles de Gaulle à Jacques Chirac, il s'agirait d'une autre histoire.

C'est avec raison que de nombreux Français s'irritent aujourd'hui d'un président qui, en rupture avec la tradition, ne cesse d'afficher sa foi à tout propos. Un peu de la même façon qu'à une autre époque, il parlait sans pudeur de sa vie amoureuse. Si la France doit combattre l'anticléricalisme renoué qu'il a parfois caractérisé, elle peut néanmoins s'enorgueillir de la réserve dont ont fait preuve dans le passé ses représentants dans le domaine religieux. Tout comme elle peut s'enorgueillir d'une école où (comme les policiers et les juges) les enseignants n'ont pas le droit de porter le voile, la croix ou la kipa dans l'exercice de leurs fonctions. Avec pour résultat que, même si le pays accueille les plus grandes communautés juive et musulmane d'Europe, celles-ci ne désertent pas l'école publique au profit de l'école privée. Tous les pays ne peuvent pas afficher un tel bilan.

A suivre cette visite du pape à Paris, on se prend néanmoins à regretter que Benoît XVI n'ait pas honoré de sa présence les festivités du 400^e anniversaire de Québec. Peut-être leur aurait-il instillé le regard historique qui leur a tant manqué.

À l'époque du *storytelling* et des petites phrases, ce pape est un anachronisme. On dirait un homme du XIX^e siècle égaré à Disney World. Alors que des milliers de fidèles l'attendent sur le parvis de Notre-Dame, le voilà qui court s'enfermer au collège des Bernardins pour s'adresser à un auditoire composé de 600 intellectuels. Tout cela pour prononcer, dans un français châtié, une conférence ardue sur les origines de la culture européenne et pleine de références à d'obscurs théologiens. Et pourtant, sous les somptueuses arches gothiques du XIII^e siècle, ces 600 esprits, parmi lesquels nombre d'athées et d'agnostiques, se sont pris au jeu.

Je ne suis pas du genre à m'intéresser à la petite cuisine de l'Église. L'ordination des femmes, la messe en latin et le mariage des couples divorcés ne me concernent pas plus que le sexe des imams, des rabbins ou des anges. Mais, à Paris, le pape avait décidé de livrer un message qui concernait tant les croyants que les non-croyants.

Je n'oserais vous résumer un discours dont l'exégèse reste à faire. Disons simplement que Benoît XVI s'est demandé ce qui avait donné naissance à la culture européenne apparue dans des monastères comme celui des Bernardins après la disparition de l'empire romain. Pour le pape, cette culture est née de la recherche de Dieu. Mais, dit-il, elle n'est pas née d'un livre unique, la Bible, mais des Écritures. Des Écritures qui ne prennent leur sens que par les interprétations souvent contradictoires que l'homme en donne. Benoît XVI en déduit qu'à sa source, cette «culture de la parole» d'abord littéraire excludait à la fois le fondamentalisme, pour lequel seul compte le texte, mais aussi l'arbitraire subjectif, pour lequel toutes les interprétations se valent. La culture européenne serait fondée sur cette tension permanente entre la fidélité à un texte, une loi, un héritage, et la liberté de les interpréter.

On aura compris que le pape visait ainsi tous les intégrismes, catholique ou musulman, pour qui le texte est la voix de Dieu. Mais il visait aussi la propension des sociétés modernes à penser que toutes les opinions se valent. Bref, à ne plus chercher la vérité.

C'est pourquoi on peut penser que si le Pape avait investi le séminaire de Québec, comme il l'a fait cette semaine au collège des Bernardins, il aurait fait pâlir de honte le recteur de l'Université Laval, qui a choisi cet été de décerner à Céline Dion un doctorat *honoris causa* plutôt qu'à demeurer fidèle la vocation de grand savoir de cette institution fondée en 1663. Va pour la légion d'honneur ou l'ordre du Québec, qui peuvent récompenser la réussite. Mais un doctorat n'est-il pas censé récompenser, bien au-delà de la popularité personnelle, ceux et celles qui ont fait avancer la connaissance?

Qu'est-ce que le relativisme absolu dont parlait précisément Benoît XVI? C'est justement de confondre Céline Dion avec un savant. C'est de faire croire que, malgré ses qualités réelles, parfois sublimes, une chanteuse populaire est l'équivalent d'un grand mathématicien ou d'un grand poète. Comme si les disques d'or et les Félix ne suffisaient pas. La mystification est peut-être utile pour attirer de lucratives clientèles étudiantes, mais c'est une façon sûre et certaine d'avilir la fonction de l'université. Que dirait-on, demain, si Benoît XVI, lui-même universitaire de haut vol et pianiste à ses heures, recevait un Grammy Award?

On pourra discuter les opinions du pape autant que l'on voudra, on ne pourra pas dire que ce théologien nous prend pour des imbéciles. Comme certaines de nos élites.

Barack Obama remonte dans les sondages

Est-ce la fin de l'«effet Palin»?

ALAIN JEAN-ROBERT

Washington — Le candidat démocrate à la Maison-Blanche Barack Obama, distancé par son adversaire John McCain depuis la fin de la convention républicaine, a repris l'avantage, selon plusieurs sondages publiés hier alors que les États-Unis sont secoués par une grave crise financière.

Le sénateur de l'Illinois est crédité de cinq points d'avance (48 % contre 43 %) selon un sondage *New York Times/CBS News* et de quatre points d'avance (49 % contre 45 %) selon un sondage de l'université Quinnipiac.

Dans les deux cas, l'écart, qui demeure mince entre les deux candidats, est cependant supérieur à la marge d'erreur de ces sondages.

M. Obama a également repris l'avantage dans le sondage quotidien de l'institut Gallup (47 % contre 45 %).

Un autre sondage publié hier par *l'Indianapolis Star* place M. Obama en tête (47 % contre 44 %) dans l'État clef de l'Indiana. Aucun candidat démocrate n'a remporté cet État depuis 1964.

Inscription

Les partisans de M. Obama ont mis en place un vaste réseau pour pousser les gens à s'inscrire sur les listes électorales dans plusieurs États jugés cruciaux. Selon Todd Rokita, secrétaire d'État de l'Indiana, plus de 500 000 nouveaux électeurs se sont enregistrés sur les listes électorales de cet État d'à peine six millions d'habitants depuis le début de l'année. Dans le Nevada, un autre État clef, il y a 400 000 nouveaux électeurs par rapport à 2004.

Il ne restait plus hier que 47 jours avant l'élection du 4 novembre. Les sondages publiés hier ne remettent pas seulement en question l'avantage dont jouissait le sénateur de l'Arizona depuis la convention de son parti. Ils soulèvent également des questions sur «l'effet Palin».

Selon l'étude *NYT/CBS News*, cet effet ne se fait pas sentir à l'extérieur de la base républicaine. John McCain aurait même perdu des appuis chez les femmes blanches.

Avant les conventions, M. McCain récoltait 44 % des intentions de vote auprès des femmes blanches contre 37 % pour son adversaire. Désormais, selon ce sondage, Obama compte deux points d'avance parmi les femmes blanches (47 % contre 45 %). Globalement, M. Obama bénéficie d'une confortable majorité dans l'électorat féminin toute origine confondue (54 % contre 38 %).



EMMANUEL DUNAND AFP

Le candidat démocrate faisait campagne hier dans une petite ville du Nouveau-Mexique.

Les compétences de Mme Palin sont sérieusement mises en doute. 17 % seulement des personnes interrogées par le sondage *NYT/CBS News* estiment que la gouverneure de l'Alaska est qualifiée pour le poste de vice-président tandis que 75 % estiment que M. McCain la choisie à des fins uniquement électorales pour «l'aider à gagner».

La crise financière semble également avoir poussé les électeurs américains vers le candidat démocrate.

Selon le sondage Quinnipiac, 51 % des électeurs estiment que les baisses d'impôts proposées par le sénateur de l'Arizona ne profiteront qu'aux riches tandis que 9 % estiment qu'elles bénéficieront aux classes moyennes touchées de plein fouet par la crise et 1 % aux pauvres.

À l'inverse, 9 % des Américains interrogés estiment que le programme fiscal de M. Obama profitera aux

riches tandis que 33 % affirment qu'il soulagera les classes moyennes et 22 % qu'il aidera les pauvres.

Le sondage Quinnipiac a été réalisé du 11 au 16 septembre et le *NYT/CBS News* du 12 au 16 septembre, au début de la crise bancaire.

Mais la route n'est pas totalement dégagée pour M. Obama. M. McCain, un ancien combattant de la guerre du Vietnam, est toujours considéré comme un commandant en chef plus crédible que son adversaire. Et les appels à l'unité entendus lors de la convention démocrate ont encore du mal à porter leurs fruits. Selon Quinnipiac, un électeur sur quatre parmi ceux qui avaient choisi Hillary Clinton lors des primaires démocrates affirme toujours vouloir voter John McCain.

Agence France-Presse

ISRAËL

Tzipi Livni devra compter avec le parti religieux Shass

MARIUS SCHATTNER

Jérusalem — Éluë à la tête du parti majoritaire Kadima, la ministre israélienne des Affaires étrangères, Tzipi Livni, a engagé dès hier la seconde manche de sa course au pouvoir, annonçant son intention de former un «plus vite» un nouveau gouvernement.

La tâche s'annonce pourtant difficile après une victoire à l'arraché sur son rival, le ministre des Transports Shaul Mofaz, aux primaires du parti centriste et compte tenu des fortes réticences des partenaires de l'actuelle coalition.

Selon les médias israéliens, elle doit voir hier soir Eli Yishai, chef du parti ultra-orthodoxe Shass ainsi que Avi Dichter et Meir Meir She-treet, qui étaient également candidats à la tête de Kadima. Elle doit aussi rencontrer ce matin M. Mofaz.

Le sort de la future coalition que Mme Livni entend former dépend en effet de la position du Shass. M. Yishai, actuel vice-premier ministre, a déjà posé des conditions à la participation de son parti à un gouvernement Livni. Il a exigé qu'un tel gouvernement «carte toute négociation

sur l'avenir de Jérusalem». Le statut futur de la partie orientale de la ville, annexée par Israël après sa conquête en juin 1967, constitue une des principales pierres d'achoppement dans les pourparlers avec les Palestiniens. Il a aussi exigé une hausse des allocations familiales, qu'a exclue jusqu'à présent Mme Livni.

Après la démission prochaine du premier ministre Ehoud Olmert, Mme Livni disposera d'un délai de 42 jours pour rassembler une nouvelle majorité, faute de quoi des élections anticipées pourraient avoir lieu dans les 90 jours.

Elle pourra compter sur sa popularité et sa réputation de battante. C'est également une «Mme propre», non éclaboussée par des scandales de corruption, qui ont forcé l'actuel premier ministre Ehoud Olmert à annoncer sa démission prochaine.

«Si Tzipi Livni l'a emporté, c'est avant tout parce que l'opinion publique aspire à un autre type de dirigeant», estime hier le quotidien israélien *Yediot Aharanot*.

«Je vais commencer dès demain [jeudi] à rencontrer les représentants des autres formations de la Knesset

pour former au plus vite une nouvelle coalition stable face aux graves défis auxquels Israël fait face, a déclaré Mme Livni aux journalistes après l'annonce de sa victoire.

Parmi ces défis figurent «les menaces extérieures» sur la sécurité d'Israël, la nécessité «d'exploiter les chances» de faire avancer le processus de paix avec les Palestiniens et les «incertitudes économiques», dues aux retombées de la crise mondiale.

Elle a appelé par ailleurs à «l'union» au sein du Kadima, après la bataille interne pour la direction du parti. Son rival, Shaul Mofaz, ainsi que M. Olmert lui ont téléphoné pour la féliciter. Mme Livni, pragmatique sans être une «colombe», l'a emporté de 431 voix seulement, avec 43,1 % des suffrages exprimés contre 42 % pour Shaul Mofaz, considéré comme un «faucou».

M. Olmert, mis en cause dans plusieurs affaires de corruption, devrait annoncer dimanche au cabinet sa décision de démissionner. Il restera à la tête d'un gouvernement de transition, le temps qu'un nouveau cabinet soit formé.

Agence France-Presse

Gouvernement d'union au Zimbabwe

Les leaders n'ont pas réussi à s'entendre

Harare — Le président zimbabwéen Robert Mugabe et ses anciens ennemis politiques ont échoué hier à se mettre d'accord sur les postes-clés dans le futur gouvernement d'union, trois jours après la signature d'un accord historique de partage du pouvoir.

Le président Mugabe, le leader du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), Morgan Tsvangirai, et le chef d'une faction dissidente du MDC, Arthur Mutambara, avaient entamé en début d'après-midi des discussions sur la composition du futur gouvernement.

«La rencontre n'a pas abouti à un accord et la question a été renvoyée aux négociateurs [de chaque parti] en raison de contestations sur les ministères-clés, a indiqué le porte-parole du MDC, Nelson Chamisa. Les négociateurs vont convenir d'une réunion d'urgence pour essayer de surmonter le blocage.»

Une source proche de l'opposition a expliqué que les discussions avaient échoué à cause des exigences du parti au pouvoir depuis 28 ans, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (Zanu-PF). «La Zanu-PF veut tous les ministères forts comme la Défense, les Finances, les Collectivités locales et l'Information et nous laisse les ministères les moins importants, a indiqué cette source. Nous disons: ayons un partage égal!»

Selon l'accord historique signé lundi, Robert Mugabe, 84 ans, doit conserver le poste de président, Morgan Tsvangirai devenir premier ministre et Arthur Mutambara son adjoint, dans un gouvernement comptant 15 ministres de la Zanu-PF, 13 du MDC Tsvangirai et 3 du MDC-Mutambara.

Agence France-Presse

Agence France-Presse

Mutinerie meurtrière dans une prison mexicaine

Tijuana — Dix-neuf détenus au moins ont été tués par des tirs de la police mercredi au Mexique lors d'une mutinerie, la deuxième de la semaine, dans une prison de Tijuana (nord), ville frontalière des États-Unis, ont annoncé hier les autorités mexicaines.

À l'issue de la mutinerie, les gardiens ont compté 19 cadavres dans le Pénitencier de La Mesa, a déclaré le secrétaire à la Sécurité publique de l'État de Basse Californie, Daniel de la Rosa Anaya.

Les 19 morts ont été tués par balles, quand la police est entrée dans l'établissement pénitentiaire pour rétablir l'ordre, selon M. de la Rosa.

Après la mutinerie, qui a duré environ cinq heures, 250 détenus considérés comme très dangereux «ont été transférés dans divers établissements pénitentiaires de l'État et dans le reste du pays», a-t-il indiqué.

Le mouvement de révolte avait commencé dans le pavillon des femmes, et avait gagné les quartiers des hommes, a-t-il expliqué. L'agitation s'était étendue à l'extérieur de l'établissement, parmi des familles de détenus qui attendaient l'entrée au parloir des visites, et la police avait dû intervenir pour les contenir, a-t-il ajouté.

Une première mutinerie dans la même prison, dimanche, avait fait deux morts et 20 blessés parmi les détenus, selon les autorités.

Les deux victimes avaient «probablement été tuées par d'autres détenus car il y avait des rixes parmi eux», avait indiqué un représentant de la SSP. Les deux prisonniers avaient été tués, apparemment à l'arme blanche, dans une rixe entre deux bandes, selon lui.

Parmi les détenus blessés, quatre l'avaient été par balles, quand les gardiens avaient ouvert le feu sur des prisonniers qui tentaient de s'évader par un trou percé dans un mur. Plusieurs policiers avaient été blessés, avait ajouté la SSP.

La veille, un détenu avait trouvé la mort lors d'une inspection des cellules. Deux gardiens, dont l'un a été arrêté, étaient soupçonnés de l'avoir tué, ce qui avait suscité une révolte parmi quelque 1500 des 8000 détenus du pénitencier, selon la même source.

Pendant la demi-journée qu'avait duré la mutinerie, les détenus avaient pris deux fonctionnaires en otages et partiellement incendié deux bâtiments dont ils avaient pris provisoirement le contrôle, selon la SSP.

Comme dans la majorité des prisons mexicaines, la population carcérale du Pénitencier de La Mesa est très supérieure à sa capacité théorique.

CONCOURS

Devenez chroniqueur d'un jour avec Vincor

Faites nous parvenir votre critique sur notre suggestion de la semaine et courez la chance de gagner plusieurs prix !

VINCOR
QUÉBEC
UNE SOCIÉTÉ DE CÉLÉBRATION

LE DEVOIR

FLAMMARION
GROUPE

CONNAISSEURS

À GAGNER

Chaque semaine, le livre *Les 100 meilleurs vins à moins de 25 \$* de Jean Aubry des éditions Transcontinental et *L'Atlas mondial du vin* de Hugh Johnson gracieuseté des Éditions Flammarion.

Le Grand prix, une cave à vins de 48 bouteilles de vin, gracieuseté de Vincor et une formation de *Les Connaisseurs*, cycle 1 pour 2 personnes.

À SURVEILLER DANS LE DEVOIR DÈS LE 23 SEPTEMBRE

Valeur de 1306 \$

ÉDITORIAL

Que d'idées reçues!

Enfin, la direction du CHUM s'est décidée à faire le point. Au cours des dernières semaines, nous avons tout entendu au sujet du projet: qu'il était trop petit, mal situé, divisé en deux sites, qu'il coûterait beaucoup plus cher, qu'il ne verrait le jour qu'en 2016 et peut-être même jamais dans la forme qu'on lui connaissait. Tout cela lancé comme autant de vérités alors que rien ne permet d'être aussi catégorique ni aussi pessimiste.

Reprenons quelques-unes des idées reçues entendues depuis un mois:

1. Le CHUM coûtera au moins 2 milliards de dollars. Et alors? L'évaluation produite par les experts en 2004 parlait de 1,2 milliard en dollars constants de 2003. Compte tenu de l'inflation dans les coûts de construction, il n'y a rien de révoltant à prédire que le projet aura coûté près de 2 milliards en dollars de 2013. Le budget du Québec n'aura-t-il pas grimpé dans la même proportion entre-temps?

2. Outremont aurait coûté moins cher que Saint-Luc. Faux. Outremont aurait coûté plus cher compte tenu des infrastructures locales à repenser (voies ferrées, routes et viaduc d'accès, aqueduc et égouts, opposition farouche des résidents, etc.) et surtout parce qu'il aurait fallu que l'Université de Montréal investisse des centaines de millions pour construire ses facultés en même temps que le CHUM. N'oublions pas que le déménagement du centre-ville vers Outremont trouvait sa justification précisément dans la fusion d'une partie importante des locaux universitaires et hospitaliers. Or, après le scandale de l'UQAM, Québec serait revenu sur sa décision d'aller de l'avant avec un mégaprojet immobilier universitaire évalué à un demi-milliard en dollars de 2003, donc à au moins un milliard en dollars de 2013, réalisé en même temps que le CHUM. Qui en doute?

3. Le CHUM sera trop petit avec «seulement» 700 lits. Là encore, les trois rapports publiés en 2004 et 2005 par des comités indépendants, de même que tous les témoignages entendus en commission parlementaire, y compris celui des médecins spécialistes, fixaient le nombre optimal de lits à 700 pour le CHUM, complété par 300 autres à Notre-Dame, devenu hôpital de quartier. Malgré ces faits connus depuis 2004, la critique du Parti québécois, Bernard Drainville, s'est dit «choqué d'apprendre qu'il faudra compter sur Notre-Dame pour maintenir l'offre de soins au centre-ville». D'où il sort M. Drainville? Au fait, sait-on que le CUSM anglophone sera, lui, carrément coupé en deux: la moitié à Glen et l'autre au General, ce qui ne sera pas le cas du CHUM?

4. On ne pourra pas agrandir sur des terrains aussi petits. Faux: même une fois le CHUM construit, on pourra agrandir sur les terrains adjacents qui appartiennent à l'État, dont l'autoroute Ville-Marie, cette plaie ouverte qu'il faudra bien recouvrir un jour comme on l'a fait à deux reprises pour le Palais des congrès, sans que personne ne crie au meurtre.

5. Contrairement au centre-ville, Outremont aurait permis le développement d'une technopole de la santé. Là encore, les témoignages entendus en commission parlementaire, en 2005, ont démontré que le meilleur endroit pour ériger un hôpital de classe mondiale, c'est le centre-ville où travaillent déjà 30 000 personnes associées aux sciences et à la santé.

Le temps des chicanes a assez duré. Si tous les responsables mettent l'épaulé à la roue, à commencer par la Ville de Montréal qui fait tout pour compliquer les choses et Québec qui paralyse les efforts de la direction, qui retarde indûment le début des travaux et en augmente les coûts en forçant la négociation d'un PPP, le CHUM verra le jour comme prévu, en 2013.

j-rsansfacon@ledevoir.com

Populisme 101

Le débat sur les coupes en culture a franchi de nouveaux échelons de sottise cette semaine à Québec, dévoilant encore plus nettement l'idéologie conservatrice sur laquelle repose ce «grand ménage» culturel.

En confiant au *Soleil* que les artistes étaient «gâtés», la candidate conservatrice Myriam Taschereau n'a que plaqueté relayé l'arraison du parti. La ministre du Patrimoine, Josée Verner, a usé d'un autre vocabulaire: assurément pas «maltraités», ces artistes en mal de subventions!

Mme Verner a poussé plus loin sa confession, précisant qu'elle était confortée dans sa décision par les électeurs qu'elle croise. Imaginez: les citoyens n'auraient que faire des protestations des artistes! «Les gens ne m'en parlent pas, a-t-elle dit au *Soleil*. Et quand ils m'en parlent, je n'oserais même pas répéter ce qu'ils disent à ce sujet.»

«J'ai eu zéro téléphone!» ajoute la ministre, accrochée à ce silence radio pour justifier les compressions maudites. S'étonnera-t-on? Ce même public fantôme qui ne gonfle pas les audiences faméliques de certains spectacles de danse, représentations de théâtre ou expositions de musée, pourquoi ferait-il entendre sa voix? Cet argument faiblard, loin de raffermir la position des conservateurs, vient donc plutôt en confirmer le non-sens.

Il s'agit de plus d'une logique qui relève d'un populisme douteux. Le bon peuple n'a pas à dicter ainsi au gré de ses coups de cœur et de ses insatisfactions le calendrier d'un gouvernement, surtout en ce qui a trait à la création, par essence nourrie de liberté. Et puis, si ce «gros bon sens» populiste valait pour la Culture, pourquoi ne vaudrait-il pas aussi pour la Défense? Les Québécois — sondages à l'appui! — ont clairement indiqué qu'ils ne soutenaient pas la présence militaire en Afghanistan. Dans ce secteur toutefois, les budgets sont en pleine croissance et l'opinion populaire ne vaut pas cher.

Josée Verner fut affublée ces dernières semaines de tous les titres: de l'indifférence à la bêtise, peu d'attributs lui ont été épargnés. On ne pourra pourtant pas lui reprocher de manquer de solidarité à l'idéologie de son parti, qui place cette culture de la marginalité et des petits auditoires au rang de l'excentricité douteuse. N'oublions pas trop vite que les premières révélations liées aux compressions remettaient en question le soutien fourni au groupe torontois Holy Fuck... Un révélateur premier cri du cœur qui affiche la désaffection conservatrice pour la culture au sens large.

Car alors qu'on insiste sur le sort des artistes, les salaires des uns et les budgets des autres, c'est aux fondements de la culture qu'on s'attaque en réalité, à la liberté de création, à cette sphère non monolithique qui dépasse les seuls arts et les lettres mais se reflète aussi dans les valeurs, les traditions, les croyances, en somme, toutes choses qui ne peuvent être dictées par l'agenda gouvernemental.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



LETTRES

La formation dispensée à l'INIS

Lettre à la ministre du Patrimoine, Josée Verner

Madame, Avec tout le respect que je vous dois, laissez-moi vous exprimer mon indignation à la suite de votre décision d'abolir le programme de soutien à la formation dispensée par l'INIS. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que cette institution offre une formation spécialisée et particulièrement adaptée au contexte de notre industrie québécoise de la télévision. Notre enseignement est personnalisé, ce qu'aucune université ne peut offrir. En 1996, j'ai participé à sa création parce l'Institut correspondait, et correspond toujours, à un besoin réel.

La formation professionnelle dispensée à l'INIS est essentielle pour assurer la relève. Ce n'est pas un hasard si la télévision, notre télévision, est aimée du public plus que partout au monde: c'est parce que nos artisans sont talentueux et compétents et qu'ils ont été formés pour exercer leur métier. Leurs œuvres rayonnent aussi avec éclat à l'extérieur du Québec.

Quant à moi, qui n'ai absolument pas besoin d'enseigner pour vivre, je ne perds pas mon temps, madame: je prends ce temps de ma vie pour donner à la relève ce que j'ai mis cinquante ans à apprendre. La transmission du savoir d'une génération à l'autre, j'y crois. Ça fait partie d'un processus essentiel à la survie et à l'épanouissement de notre culture. C'est l'héritage que je lègue aux jeunes.

À l'INIS, j'enseigne à des gens de talent que, bien humblement, je contribue à former. Ce sont eux qui prennent et prendront le relais et qui font que cette télévision que nous aimons tant continuera d'exister. Les diplômés de l'INIS sont performants; ils occupent une place de choix dans notre industrie. Rien ne justifie donc votre décision.

Madame Verner, j'espère avoir éclairé votre lanterne et vous amener à revenir sur votre décision. Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'idée.

Janette Bertrand
Auteure et formatrice à l'Institut national de l'image et du son (INIS)
Le 18 septembre 2008

Les blocs canadiens

Au lendemain de l'échec référendaire de 1982, Pierre-Elliott Trudeau avait créé la Commission Macdonald pour qu'elle propose une solution afin de mettre fin à la crise économique et politique que traversait alors le pays. Elle recommanda que le Canada signe un accord de libre-échange avec les États-Unis afin d'ouvrir les marchés entre les deux pays pour accroître la prospérité et donner ainsi au gouvernement canadien la possibilité de se consacrer davantage au renforcement de l'unité nationale. Or, conséquence inattendue, le libre-échange a eu pour effet de disloquer l'économie canadienne en une série d'économies régionales parallèles orientées dans un axe nord-sud, de plus en plus intégré à l'économie américaine. Cette balkanisation de l'économie canadienne s'est rapidement reflétée sur le plan politique.

À la suite des élections fédérales de juin 2004, un editorialiste de *L'Acadie Nouvelle* avait fait appel aux députés des Maritimes, qui ne sont que 32 dans une Chambre des communes de 308 sièges, pour qu'ils forment un Bloc atlantique, afin que la région puisse se faire entendre à Ottawa. Après tout, avait-il écrit, qu'on soit député libéral à Terre-Neuve ou au Nouveau-Brunswick, ou député NPD de la Nouvelle-Écosse, «on est avant tout Atlantique». Pour sa part, *The Telegram* de Saint-Jean de Terre-Neuve avait écrit: «Nous sommes peut-être davantage trois et même quatre solitudes — l'Est, l'Ouest, l'Ontario, le Québec. Le problème, évidemment, est qu'il y a d'énormes différences entre ces solitudes — entre comment chacune voit les politiques sociales, comment chacune voit la taille et les responsabilités du gouvernement fédéral, et les devoirs d'un tel gouvernement. Et de plus, il y a une différence énorme entre le pouvoir politique respectif de ces solitudes à l'intérieur de notre système politique.»

Les élections de 2006 ont confirmé l'existence de ces blocs malgré la chute des libéraux et les gains conservateurs. L'Ouest est resté fidèle à ces derniers, l'Ontario et l'Atlantique ont continué de soutenir les libéraux, et le Québec est demeuré bloquiste. Alors, si le Canada peine à élire un gouvernement majoritaire, il n'y a pas que le Bloc québécois qui est en cause mais aussi tous ces blocs canadiens qui représentent bien ce que ce pays est devenu. Alors, pourquoi les Qué-

bécois devraient-ils abandonner leur Bloc?

Jacques Beaumier
Québec, le 16 septembre 2008

Pour en finir avec les «problématiques»

Ces dernières années, un mot s'est répandu à la radio, à la télévision et même dans les conversations quotidiennes. À tout propos, on nous parle de «problématiques». On l'utilise à tort pour parler d'un défi (ex.: l'engorgement des urgences ou le recyclage des déchets), d'un programme gouvernemental ou d'une loi (ex.: les soins à domicile, la protection de la jeunesse), mais surtout pour désigner ce qui devrait tout simplement s'appeler un «problème». C'est ainsi que la toxicomanie devient une «problématique de dépendance», et le vieillissement, la «problématique du vieillissement».

Le terme relève en fait de la méthodologie de la recherche. Il désigne la manière dont une réalité est problématisée, c'est-à-dire l'angle théorique sous lequel le chercheur l'examine. C'est du jargon, et comme tout jargon, on l'utilise souvent pour faire savant. Pour avoir l'air d'y connaître quelque chose, d'y avoir réfléchi et d'avoir une opinion éclairée sur la question. Ce ne sont plus toutefois les seuls chercheurs qui font cette confusion (et montrent ainsi qu'ils ne maîtrisent pas leur propre jargon). Le mot couramment utilisé par les journalistes, les experts, les intervenants, les élus, les ministres et désormais le simple citoyen interrogé sur un problème ou un enjeu social.

Non seulement l'usage de ce terme est souvent impropre, mais il enlaidit la langue et crée de la confusion: on ne sait plus, lorsque l'on nous parle de la «problématique du suicide», s'il s'agit du suicide lui-même ou de la prévention du suicide. Mais il y a plus encore. À force de parler des «problématiques» que cumule un individu, qui vit certaines difficultés (pauvreté, racisme, insécurité, etc.), on finit par faire de ces difficultés une caractéristique de l'individu, plutôt qu'un effet des rapports sociaux. Ils «ont» une problématique, alors que c'est la collectivité qui a un problème à corriger ou à affronter. L'abus du terme n'est pas qu'une question linguistique.

Éric Gagnon
Québec, le 16 septembre 2008

LIBRE OPINION

Une indicible erreur

JEAN-PHILIPPE JOUBERT

Directeur artistique de la compagnie de création Nuages en pantalon
Lettre à la candidate conservatrice, Myriam Taschereau

Je viens de prendre connaissance de vos déclarations, à la faveur desquelles vous affirmez que les artistes «sont gâtés des deux côtés» (*Le Soleil* du 17 septembre, *Les artistes poussés vers Québec*) et que le gouvernement québécois n'avait qu'à compenser les coupes (irresponsables, illogiques et irrationnelles, c'est moi qui l'ajoute) faites par le gouvernement conservateur.

Je ne pensais pas me mêler trop de cette campagne électorale, mais vous me forcez à sauter à pieds joints pour m'assurer que vous ne soyez jamais élue. Ce serait trop grave de donner la responsabilité à des esprits aussi obtus comme le vôtre.

Régions d'abord l'idée que les artistes «sont gâtés». Je vous invite à venir visiter les bureaux de notre compagnie de création théâtrale, ils ne sont pas très loin des vôtres, au 336, rue du Roi (bureau 120), à Québec. Vous y découvrirez que dans ce que j'appelle notre garde-robe, tellement l'espace est exigu, il y a trois personnes qui travaillent (à mi-temps ou bénévolement, ça dépend, on n'a pas les moyens de faire mieux).

Ces personnes voient à diffuser nos spectacles au Québec et en France, à animer des ateliers de sensibilisation en classe, à préparer

les prochaines productions. Non, ils ne sont pas gâtés, ça non!

Attaquons ensuite votre «des deux côtés». L'idée selon laquelle nous profiterions de double montant est strictement fautive. Nous ne faisons pas de double financement; le contrôle de nos revenus et de nos dépenses par les différentes instances subventionnaires est beaucoup trop serré pour faire une telle chose. Nous faisons des montages financiers qui demandent une diversification des sources de revenus publics, oui, et autonomes, toujours.

Aucun ministère ou conseil des arts, y compris Patrimoine canadien ou le ministère des Affaires étrangères, ne finance des projets à 100 %. Aucun. La complémentarité des sources de financement est toujours la bienvenue. C'est pourquoi nous cognons à la porte des instances fédérales, provinciales et municipales pour réaliser nos projets en plus de solliciter le public, les fondations privées et les commanditaires.

Enfin, pourquoi le gouvernement fédéral doit-il continuer d'être actif dans le financement culturel et qui plus est dans le développement du marché international? Parce qu'il serait impensable pour un pays de laisser à ces provinces seules la charge de faire rayonner leur culture partout dans le monde. Ce serait un non-sens. Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'écris cela. Je préférerais que le Québec soit seul maître d'œuvre si vous transfériez réellement les fonds coupés récemment.

Il est tellement plus facile de traiter avec les

organismes québécois qui me semblent faire preuve d'une plus grande vision sur la place de la culture québécoise à l'étranger. Mais je ne m'y résous pas. Tant que le Québec sera au sein du Canada, il sera normal que le Canada mette tout en œuvre pour promouvoir sa culture coast to coast partout dans le monde. Aux provinces ensuite de mettre en valeur leurs particularités. Il y a tant d'autres pays qui ont compris que la diplomatie culturelle servait les intérêts du pays. Que les artistes sont de formidables ambassadeurs, qu'ils réussissent à développer un capital de sympathie dans le pays visité et qu'ils nouent des liens durables entre les nations.

J'oubliais de vous dire, si vous passez nous voir au bureau, je n'y serai pas. Je travaille. Comme tous les artistes. Je travaille. Je vous écris de Paris, d'où je partirai dans quelques jours pour Lyon pour représenter le Québec dans un événement international en préparation au Sommet de la Francophonie. J'y rencontrerai là-bas des artistes de 16 pays européens. La semaine suivante, nous accueillerons des artistes de 21 pays différents d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Comme vous ne souhaitez plus que le Canada soit représenté à ces événements internationaux, soyez assuré que je représenterai fièrement l'État du Québec à Lyon et que j'accueillerai, ensuite, ces artistes de partout dans le monde au nom du gouvernement québécois. En attendant que vous réalisiez l'indicible erreur que le gouvernement conservateur a commise.

IDÉES

DES RÉACTIONS AU DOSSIER RÉUSSIR SA VIE

Une réussite dictée par la société

JEAN-CHRISTOPHE DEMERS

Étudiant au doctorat en sociologie
à l'Université d'Ottawa

Une réaction aux articles parus dans *Le Devoir* portant sur la question de la réussite sociale, nous proposons de voir dans la question du succès un problème socioculturel, central à la vie d'aujourd'hui et se rapportant aux normes portées par la société.

Le succès préoccupe chacun d'entre nous à différents degrés, et à de multiples moments de nos vies: au travail, dans notre vie affective, familiale, sexuelle, économique, etc. Omniprésente, la notion est souvent réfléchie comme une idée toute personnelle et se confond parfois même avec la question du bonheur. Aussi, si la littérature et les récits populaires foisonnent de méthodes censées conduire à considérer sa vie comme une vie réussie, on reste aux prises avec le même problème: on ignore ce qu'est le succès et pourquoi on n'arrive jamais à le saisir, en dehors des rares moments où il nous tombe dessus.

Or, il est possible de penser la notion de succès plus largement. On pourrait avancer que de traiter du succès comme possibilité de vivre selon un idéal (réussir ma vie, c'est me consacrer à la nation) ou comme la possibilité d'être heureux (me consacrer à mon propre bonheur) n'est pas uniquement personnel, que cela renvoie à une question morale. Et qu'est-ce que la société sinon une émanation morale de la collectivité? Le succès, en dehors du sens intime qu'il prend pour chacun de nous, ne se comprend qu'en fonction de l'orientation morale de la culture à une époque et dans une société donnée. Pour simplifier, toute société porte en son imaginaire la définition de la vie réussie.

Relativisme

Les raisons du hiatus sur la nature morale et sociale du succès sont multiples, mais on peut peut-être cibler l'une d'entre elles, qui constitue peut-être le véritable point d'achoppement sur la question. Très présente dans les discours, populaire et scientifique, cette position nous conduit vers un cul-de-sac analytique. Il s'agit de la position relativiste.

Le relativisme ambiant nous empêche de penser la question du succès en termes culturels et moraux, en même temps qu'il porte en lui-même une définition très contraignante du succès que nous entendons ici mettre en lumière. Pour plusieurs, le succès est une question avant tout personnelle et



LISE PAYETTE

donc foncièrement relative. Aux philosophes de s'aventurer sur la question et de nous alimenter en spéculations sur celle-ci. Les statistiques présentées dans l'article du journaliste Stéphane Baillargeon, faisant état du fait que les Québécois accordent une grande importance à la vie familiale et aux loisirs, montrent que les grands idéaux sont peut-être de nos jours relayés aux oubliettes.

Épanouissement

On peut penser que le relativisme ambiant favoriserait peut-être une certaine perte de sens des grands idéaux et donnerait ainsi plus de place à certaines valeurs relatives à notre vie propre: on vit pour ceux qu'on aime (famille immédiate, et encore!) et ce que l'on aime (loisir, épanouissement, bien-être), et pas pour une nation essayant arbitrairement de définir qui nous sommes.

Aussi, dans un cadre relativiste, la réussite se juge de manière personnelle et porterait peut-être généralement le nom d'épanouissement personnel. D'ailleurs, le fait que 47 % des 18-24 ans répondent qu'ils quitteraient le Québec s'ils en avaient l'occasion suggère que l'investissement de soi dans la vie collective est en effet une idée un peu folle, passée au second plan, et que l'idée d'appartenance perd son sens: la famille et le plaisir d'abord, comme le confirment aussi les statistiques présentées dans le même article.

Mais au cœur de cette définition relative et personnelle du succès, ne pourrait-on pas saisir une exigence très contraignante, celle de devoir faire sa propre réussite, en dehors de tous les modèles collectivement présentés? Qui plus est, le travail est jugé comme peu intéressant lorsque vient le temps de définir les critères du bonheur (seulement 19 % lui accordent une importance), bien que «les trois quarts des répondants [...] disent qu'ils ne pourraient pas être heureux s'ils n'occupaient pas un travail qui les satisfait.»

Vivre authentiquement

Cela ne suggère-t-il pas que ce qui est désormais fondamental se trouve sur le plan de l'épanouissement personnel? Et si «ça compte», n'est-ce pas là un

indice de la nature morale du succès, et donc de son origine avant tout sociale, aujourd'hui portée, entre autres, par le relativisme? Pour simplifier, disons que la perspective relativiste masque la nature sociale du succès en même temps qu'elle prescrit une façon, eh oui, disons-le, normative (!) de comprendre le succès: la réussite serait le résultat d'une vie authentiquement vécue, en dehors des idées communément partagées sur ce concept, notamment en dehors des représentations de la vie réussie que nous ont transmises bon gré mal gré les générations précédentes. Autrement dit, l'évolution du corps social est consubstantielle à l'évolution de la moralité, qui entraîne quant à elle une transformation des critères du succès.

En voulant relativiser et personnaliser notre conception d'une vie réussie, nous nous opposons à une conception rigide héritée du passé et nous définissons à notre tour certains critères de succès. En admettant que la proposition très générale qui stipule que de vivre une vie authentiquement conforme à notre vie idéale constitue le gage du succès, il reste que, pour parvenir au succès, il faut d'abord et avant tout s'épanouir en tant que personne, la personne étant de nos jours la valeur par excellence. Ainsi, aussi intérieure soit notre réflexion sur le succès, elle retourne inévitablement, comme le dit le journaliste Antoine Robitaille citant Luc Ferry, vers diverses sources de sens. En ce sens, l'itinéraire personnel auquel nous renvoie la nouvelle conception du succès repose sur une base morale et sur une base sociale.

Peut-on s'aventurer sur quelques éléments de définition de la vie réussie que porte en lui-même ce nouvel univers moral fondé dans la notion de plein épanouissement de l'individu? Nous pourrions à cet effet nous rapporter au sociologue Alain Ehrenberg qui, en 1991, se disait témoin de l'érection d'un modèle d'identité et d'action qui nous enjoint d'être l'«entrepreneur de notre propre vie [...]» (*Le Culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, 1991). Aux dires du sociologue, «réussir aujourd'hui, c'est pouvoir inventer son propre modèle, dessiner son unicité». Ainsi, la définition du succès d'aujourd'hui ne manque pas de caractère normatif, malgré ce qu'en diront les relativistes.

Un vent de droite souffle sur le Québec



LISE PAYETTE

Je n'ai jamais cessé de dire aux femmes que leurs acquis des trente dernières années pouvaient toujours être remis en question et qu'il suffisait d'un politicien mal intentionné n'importe où dans une course au pouvoir pour que ce qui a été gagné de haute lutte soit reperdu à nouveau. Voilà que c'est en train d'arriver sous nos yeux.

L'intervention du cardinal Jean-Claude Turcotte, du haut de sa dignité effarouchée, est aussi méprisante pour les femmes que la fiente du macareux sur l'épaule de Stéphane Dion. Le pauvre homme semble incapable d'admettre que le choix d'une femme en faveur de l'avortement n'est jamais une décision prise à la légère. Aucune femme ne se lève le matin en disant: «Tiens, je n'ai rien à faire aujourd'hui, je vais aller me faire avorter», comme elle choisirait tout bonnement d'aller chez le coiffeur.

Les femmes sont toutes contre l'avortement. Je sais, ça étonne. C'est pourquoi il faut prendre au sérieux la femme qui dit qu'il lui faut avorter. Parce qu'alors elle mettra même sa vie en danger s'il le faut, comme tant de femmes l'ont fait avant que le Dr Henry Morgentaler ne leur offre une autre possibilité, avec les soins adéquats et une salle d'opération plutôt qu'une table de cuisine. Son désir d'aider les femmes en difficulté lui a valu trois procès jusqu'en Cour suprême. Il mérite sa décoration.

Le problème, c'est que le cardinal est en position d'autorité dans une Église qui a fait du mépris des femmes l'une de ses bases. Comme d'autres religions d'ailleurs. Pour bien garder tout le pouvoir et se le partager entre eux, ces hommes de Dieu n'ont pas hésité à faire des femmes des «occasions de péché», des servantes de leur mari, des usines à bébés.

Il ne viendrait jamais à l'idée de quiconque de forcer une femme à avorter si elle veut garder l'enfant qu'elle porte. Pourquoi l'inverse serait-il acceptable alors? Pourquoi quelqu'un pourrait-il forcer une femme à mener une grossesse à terme si cette grossesse n'est pas désirée? Quoi de plus triste qu'un bébé non désiré... Je suggère au cardinal de faire le ménage sur son perron d'abord. Il sait de quoi je parle.

Mes autres inquiétudes

C'est la mode dans les partis politiques de droite d'encourager les femmes à rentrer à la maison. On leur offre de petites sommes d'argent pour les convaincre de faire plus d'enfants. L'ADQ l'a proposé et les conservateurs aussi. Peu leur importe que leurs politiques servent à fabriquer des femmes pauvres, incapables de subvenir à leurs besoins quand elles avancent en âge, au moment où, hélas, des maris en profitent pour convaler avec une plus jeune. Ça existe. Il faut refuser l'enfermement à la maison. Exiger des conditions qui permettent de travailler à l'extérieur et d'élever ses enfants.

Je devine qu'il se trouvera bien un jour quelqu'un pour suggérer que les filles prennent trop de place dans les universités. Une fois que le vent de droite est en marche, tout est possible. On dira: pourquoi instruire des filles, en faire des docteurs, des avocates ou des ingénieures pour qu'elles fassent des bébés et réclament des congés de maternité qui perturberont l'organisation du travail telle que les hommes la voient? Ça risque d'arriver. Une fois partis sur l'avortement, pourquoi s'arrêter en chemin?

La position des femmes

Je sais, vous allez me dire que les femmes ne sont plus ce qu'elles étaient il y a trente ans. Pourtant, si vous suivez la campagne électorale, vous verrez bien que les femmes sont presque totalement absentes du débat.

C'est pour ça que j'ai été si surprise cette semaine en entendant, dans une émission de télévision, des animatrices qui ont moins de 40 ans, affirmer sans sourciller qu'elles souhaitaient la disparition du Conseil du statut de la femme parce que c'est un organisme qui coûte cher et qui est complètement dépassé. Elle affirmaient du même souffle ne pas croire les chiffres du Conseil au sujet du nombre de femmes battues; elles croient aussi que son intervention dans le dossier de l'hypersexualisation des petites filles était du temps perdu puisque les garçons et les filles avaient besoin de se séduire...

Je me suis dit qu'il fallait être bien sot pour ne pas comprendre le rôle de chien de garde que joue le Conseil auprès du ou de la ministre responsable de la Condition féminine, qui garde en plus à jour des études pour nous comparer à ce qui se fait ailleurs et qui sonne l'alarme quand il estime que nos gains sont en danger. Tout ça pour des sommes ridicules dans le budget du gouvernement du Québec. J'ai eu un peu honte, car il est plus facile d'entendre des conneries émises par le cardinal Turcotte que par des filles supposément informées, à qui on confie des heures de télévision chaque semaine et qui ont tenté de dire: «Si moi je n'en ai pas besoin, ce n'est bon pour personne.»

C'est un peu comme un de mes ex-collègues du Conseil des ministres qui m'avait raconté que sa femme croyait qu'elle n'avait pas besoin de ça, des garderies, et qui en avait donc fait sa position officielle dans l'étude d'une politique de garderies... Le vent de droite est pernicieux et il fait beaucoup de dommages.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères, ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur.

La majorité souhaite un enseignement non confessionnel

JEAN-PIERRE PROULX

Professeur à la faculté des sciences de l'éducation
de l'Université de Montréal

Le sondage Léger Marketing sur les valeurs et les religions, dont rendait compte *Le Devoir* de ce mardi, confirme la tendance observée avec constance depuis 1998 quant aux attentes des Québécois concernant la place de la religion dans l'enseignement à l'école: la majorité privilégie un enseignement non confessionnel et culturel de la religion.

Les sondages révèlent en effet une structure de l'opinion assez stable entre les trois arrangements possibles, particulièrement discutés depuis la parution en 1999 du rapport du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école (rapport Proulx) (voir tableau 1): un enseignement de la religion de type culturel reçoit la faveur de la majorité des Québécois, tandis que les tenants d'une école n'offrant aucun enseignement religieux ou sur la religion se disputent la seconde place avec les tenants d'un enseignement confessionnel. Les scores ont varié entre 16 % et 44 % chez les «confessionnalistes» et entre 9 % et 29 chez les «laïcistes».

Un sondage de 2004 mené pour le compte du Centre de recherche et d'information du Canada (CRIC) attire particulièrement l'attention en raison de la grande similarité des réponses avec le récent sondage du *Devoir* (tableau 2).

Une tendance confirmée

Par ailleurs, un sondage mené en 1999 pour le compte de la Coalition en faveur du droit des parents de choisir l'école de leur préférence, mais avec des questions formulées autrement, avait confirmé la tendance observée lors de l'enquête menée en 1998 pour le compte du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école.

On avait en effet posé la question suivante: «Le Rapport Proulx recommande que l'enseignement moral et religieux (confessionnel) qui existe aujourd'hui dans les programmes scolaires au primaire et au secondaire soit supprimé et remplacé par un enseignement culturel des religions obligatoire pour tous. Diriez-vous que vous êtes... avec cette recommandation?». 55 % des répondants s'étaient déclarés entièrement (22 %) ou plutôt d'accord (33 %) et 43 % avaient affirmé leur désaccord. À une seconde question, 56 % d'entre eux avaient estimé ce changement souhaitable.

La même Coalition avait demandé aux parents d'enfants d'âge scolaire: «En dispensant l'enseignement culturel des religions, l'école répondrait-elle tout à fait, assez, peu ou pas du tout à ce que vous souhaitez transmettre à vos enfants?». Une majorité d'entre eux, soit 57 % avaient déclaré positivement, soit «tout à fait», 17 %, et «assez», 20 %, alors que 28 % avaient répondu: «peu» et 13 % «pas du tout».

Mandataire	Année	Enseignement confessionnel ou multiconfessionnel	Aucun enseignement religieux	Enseignement culturel des religions
Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire	1996	26	-	65
Groupe de travail sur la place de la religion à l'école (MEQ)	1998	44	9	45
Centre de recherche et d'information sur le Canada	2004	19	28	52
Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire 9	2005	22	17	5
<i>Le Devoir</i>	2008	16	29	52

Sources : Proulx (2006), Opinédug [en ligne : <http://opinedug.scedu.umontreal.ca/>] et *Le Devoir*

Centre d'information et de recherche sur le Canada (CRIC) – juin 2004 (N=449)	Score	<i>Le Devoir</i> – août 2008 (N=1004)	Score
Si on pense à ce qu'on enseigne aux enfants dans les écoles publiques du Canada, laquelle des options suivantes serait la meilleure?		À votre avis, est-il préférable qu'à l'école primaire et secondaire, les enfants reçoivent...?	
Dans les écoles publiques, on devrait enseigner aux enfants seulement la religion chrétienne, parce que c'est celle à laquelle adhère la majorité des gens de ce pays.	19	Une éducation religieuse confessionnelle	16
Dans les écoles publiques, on devrait enseigner les enfants sur toutes les grandes religions du monde	52	Le nouveau cours d'éthique et de culture religieuse	52
Dans les écoles publiques, on ne devrait pas du tout donner d'éducation sur les religions aux enfants	28	Aucun cours ayant trait à la religion	29

Sources : Proulx (2006), Opinédug [en ligne : <http://opinedug.scedu.umontreal.ca/>] et *Le Devoir*

Minoritaires

Ces données diverses sont très vraisemblablement connues de ceux qui militent pour le maintien d'un enseignement confessionnel à l'école ou de leurs leaders. Se sachant minoritaires dans l'opinion, ils militent plutôt pour la liberté de choix où ils sont en terrain relativement plus favorable. En soi, la liberté est en effet toujours préférable à la contrainte. C'est ainsi que des sondages ont révélé jadis que les Québécois de langue française sont pour le libre choix en matière de langue d'enseignement, mais favorables à l'imposition de l'école française aux immigrants!

En décembre 2007, CROP a posé pour le compte

de *La Presse* la question suivante: «À partir de septembre 2008, un cours d'éthique et de culture religieuse conçu par le ministère de l'Éducation sera obligatoire pour l'ensemble des élèves québécois. Le cardinal Ouellet propose que les parents aient le choix entre l'enseignement religieux confessionnel et le cours d'éthique et de culture religieuse. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec cette proposition?». Cinquante-sept pour cent se sont déclarés d'accord, ce qui n'est pas une surprise.

Pour justifier les contraintes qu'impose l'État par la loi, il faut évidemment de bonnes et légitimes raisons. Tout le débat est là. Mais ce débat a déjà été fait et conclu.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandré Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sport), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Madeleine Rioux (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information culturelle : Michel Belair (théâtre et cahier Culture), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durtisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précorde (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies), Michel Garneau (caricaturiste), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folle-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet), Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebail, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

BABY-BOOMERS

SUITE DE LA PAGE 1

«Les humeurs semblent de plus en plus l'emporter sur les motifs. L'humour semble l'emporter sur l'analyse et la réflexion. Et ce, malgré le fait que les gens sont plus instruits et ont plus de temps libre. Quand on considère cela dans la perspective de la question "Qu'est-ce qu'un gouvernement réussit?", ça n'a rien de rassurant.»

D'autant plus que les enjeux sont «de plus en plus complexes», les phénomènes et dossiers sont «de plus en plus liés entre eux». La place des humeurs devrait être plus réduite.

Cynisme

C'est sans compter que les électeurs s'avèrent «très cyniques», note Mathieu Gagné. Près de la moitié des personnes interrogées (47 %) croient que les politiciens défendent surtout leur intérêt personnel et plus du tiers (37 %) croient qu'ils défendent surtout l'intérêt des grandes entreprises. Seulement une personne sur dix (10 %) croit qu'elle défend surtout l'intérêt des citoyens. «C'est une minorité très mince!», s'exclame M. Gagné.

Les résultats de notre coup de sonde indiquent que «les citoyens ne croient plus que le gouvernement, c'est eux», observe Diane Lamoureux, politologue à l'Université Laval. Dans les années 60, des études démontraient que près du deux tiers des gens estimaient que

les politiciens travaillaient dans l'intérêt collectif. «Aujourd'hui, ces chiffres ont chuté radicalement», soutient Jean-Herman Guay.

La mauvaise opinion qu'entretiennent les citoyens à l'égard des politiciens n'est pas toujours justifiée. Au sujet des promesses électorales, par exemple, la perception que les élus ne les respectent pas ou très peu ne correspond pas à la réalité, du moins selon des enquêtes de plusieurs politologues. Le taux de réalisation des promesses du premier mandat de Jean Charest est évalué à un peu plus de 60 % par François Pétry, de l'Université Laval. Celui des gouvernements du Parti québécois, de 1994 à 2003, à 75 %.

Des enquêtes sur les promesses des gouvernements chéris de l'histoire récente du Québec, des «gouvernements réussis», comme ceux de Jean Lesage et de René Lévesque, aboutiraient sans doute à des résultats comparables, dit-on. Or, leur perception est excellente. Ces gouvernements sont devenus des références. Pourquoi donc?

«Parce qu'ils ont fait rêver le monde, qu'ils ont suscité l'espoir, parce qu'ils disaient que les choses pouvaient changer pour le mieux si on se relevait les manches et qu'on travaillait ensemble», répond Diane Lamoureux. «C'est un peu le discours que Barack Obama tient aux

États-Unis actuellement», fait-elle remarquer. Proposer de faire la Révolution tranquille ou de faire du Québec un pays, «ce n'était pas de petits projets». Les politiciens d'aujourd'hui ne sont pas à la hauteur, dit-elle. «Le seul type de rêve que Stéphane (Dion) peut susciter, c'est un cauchemar! Quant à Harper, il réduit tout à un calcul d'épicière», dit-elle, cinglante.

Mme Lamoureux soutient qu'il y avait dans la commission Bouchard-Taylor l'embryon d'un grand projet, du moins d'une réflexion authentique sur «ce qu'on peut faire ensemble», rappelant les grandes ambitions d'antan. Et la population avait envie d'y mettre du sien. «Pensez à la participation phénoménale à la tournée, aux audiances publiques.»

Mais l'élan a été brisé assez vite. «Le rapport — qui n'est peut-être pas transcendant — a été "tablette" tout de suite. Une de ses recommandations fut niée en pleine Assemblée nationale le jour même du dépôt», fait-elle remarquer.

Moments charnières

Pour Jean-Herman Guay, l'énergie qui a porté les gouvernements Lesage et Lévesque était celle des «moments charnières». C'était une époque où l'on construisait, l'on bâtissait. On pourrait ajouter qu'il est certainement plus exaltant de bâtir que de gérer, d'entretenir ce



ÉVOLUTION DE L'INTÉRÊT POUR LES ENJEUX POLITIQUES

Personnellement, diriez-vous que vous êtes intéressé(e) par les enjeux politiques...?

	TOTAL (n=1005)	18-24 (n=109)	25-34 (n=161)	35-44 (n=188)	45-54 (n=207)	55-64 (n=160)	65+ (n=181)
...moins qu'auparavant	39 %	22 %	26 %	31 %	48 %	49 %	48 %
...autant qu'auparavant	37 %	31 %	43 %	41 %	34 %	36 %	37 %
...plus qu'auparavant	19 %	35 %	29 %	22 %	12 %	13 %	13 %
Je ne sais pas / refus de répondre	5 %	12 %	3 %	5 %	6 %	3 %	2 %

Sondage Léger Marketing / Le Devoir

qui existe. Notre démocratie a une passion pour tout ce qui est nouveau, pour le changement, pour «l'avenir»... et moins pour ce qu'il faut entretenir. L'analogie avec la question des infrastructures s'impose ici. Comme le répète la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, les politiciens ont été atteints, à une certaine époque, du syndrome de la «pépine».

On coupe des rubans devant une route ou une école nouvelle, pas devant une route ou une école qu'on vient de réparer. Peut-être est-il plus facile de faire naître «l'espoir» quand tout est à bâtir que lorsqu'on a pour principale tâche

de bien entretenir ou de bien protéger (l'environnement, par exemple)? Plus facile d'être un bâtisseur qu'une sorte de bon concierger? Sans doute.

Ce qui nous ramène à notre enquête, qui indique que les citoyens valorisent les «infrastructures sociales». Ils souhaitent qu'on y investisse gros. Plus même que dans les «baisses d'impôt» dont ils bénéficieraient de manière plus individuelle.

La moitié des personnes interrogées (51 %) pensent que la priorité de nos gouvernements devrait être l'investissement dans les services sociaux, l'éducation et la santé.

Cela l'emporte largement sur les réductions d'impôt, qui devraient être la priorité pour 23 % des gens seulement. Et les infrastructures? 13 % croient qu'elles devraient être le plus important, à égalité avec l'environnement (12 %).

Entretenez bien les édifices construits dans les belles années, soyez des concierges exemplaires et faites-nous à l'occasion rêver comme si vous étiez des bâtisseurs: telle semble être aujourd'hui la difficile formule du «gouvernement réussi» qu'on impose aux politiciens.

Le Devoir

CRISE

SUITE DE LA PAGE 1

Une rencontre était aussi prévue hier soir, selon les informations disponibles au moment de mettre sous presse. Le président de la Réserve fédérale américaine, Ben Bernanke, devait y prendre part.

Le plan discuté «est une version revue et corrigée de la Resolution Trust Corporation, qui avait été utilisée après la crise des S&L», a déclaré un conseiller d'un membre du Congrès sous couvert d'anonymat, en référence au mécanisme utilisé dans les années 1980 pour sortir de la débâcle provoquée par des pertes sans précédent des S&L, des institutions financières spécialisées dans les dépôts et les prêts hypothécaires, à la suite d'une crise immobilière.

Ce conseiller a souligné qu'un tel plan éviterait de venir au secours d'une entreprise particulière puisqu'elle permettrait en principe de résoudre les problèmes de l'ensemble du secteur. Il a également renvoyé à un texte paru mercredi dans le *Wall Street Journal* et signé par Paul Volcker, ancien président de la Fed, Nicholas Brady, ancien secrétaire d'État au Trésor, et Eugène Ludwig, ancien contrôleur des changes. Ils y faisaient valoir que la création d'une entité qui rachèterait des mauvaises créances adossées à des crédits immobiliers à risque permettrait de remettre en marche les marchés du crédit.

La porte-parole de la Maison-Blanche, Dana Perino, a refusé de commenter les mesures que pourrait envisager l'administration Bush, ajoutant qu'il n'était peut-être pas très avisé d'agir en pleine tempête. Il pourrait également s'avérer difficile de mettre rapidement sur pied un texte de loi puisque les membres du Congrès suspendent leurs travaux à la fin du mois en raison de l'élection présidentielle du 4 novembre.

Un effet de levier

Quoi qu'il en soit, cette rumeur a eu un effet de levier sur la Bourse de New York, qui a très fortement rebondi hier, à l'issue d'une séance de montagnes russes: le Dow Jones a repris 3,86 % et le Nasdaq, 4,78 %. Le Dow Jones Industrial Average (DJIA) a avancé de 410,03 à 11 019,69 points, et l'indice Nasdaq, à forte composante technologique, de 100,25 à 2199,10 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a quant à lui progressé de 4,33 % (soit 50,12 points), à 1206,51 points. Le redressement survenu hier permet de ramener les pertes du Dow Jones depuis le début de la semaine à 3,52 %.

L'accélération de la hausse en fin de séance a profité aux valeurs financières, massacrées en Bourse depuis plusieurs jours. Même Morgan Stanley, victime de l'inquiétude des investisseurs sur son avenir, a progressé, tout comme les banques généralistes (Bank of America, JPMorgan Chase et Washington Mutual). Après sa nationalisation, AIG a regagné 31,22 %, à 2,69\$. En revanche, Goldman Sachs a perdu 5,68 %.

Ailleurs dans le monde, les mar-

chés boursiers ont à nouveau fini en baisse en Europe et en Asie hier. Élément important, à Londres, l'Autorité des services financiers a décidé d'interdire toute vente à découvert concernant des sociétés financières cotées jusqu'au 16 janvier.

Sur Wall Street, la séance d'hier a par ailleurs été très volatile, la Bourse peinant en cours de séance à concrétiser un rebond enregistré à l'ouverture, à la suite de l'annonce d'une action concertée des grandes banques centrales mondiales. Celles-ci sont à nouveau montées au créneau pour tenter d'enrayer la panique qui s'est emparée du système financier.

La Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé qu'elle allait apporter 180 milliards aux marchés financiers par le biais d'accords de prêts avec la Banque centrale européenne et leurs collègues de Suisse, d'Angleterre, du Japon et du Canada. Le Trésor américain a pour sa part annoncé qu'il allait lever 100 milliards supplémentaires afin de soutenir la Réserve fédérale et ses mesures d'aides d'urgence à l'économie.

L'État de New York a annoncé hier avoir ouvert une vaste enquête pour voir s'il y a eu des ventes à découvert illégales sur des actions de grands noms de Wall Street, tels que Goldman Sachs ou encore Morgan Stanley, a déclaré Andrew Cuomo, procureur général de l'État.

Bush réagit

Sortant de son mutisme, le président George W. Bush s'est dit inquiet des risques que faisait courir la crise financière à l'économie américaine et a indiqué que son gouvernement prendrait les mesures nécessaires pour rétablir la stabilité sur les marchés et la confiance des investisseurs. «Les Américains sont inquiets de la situation sur nos marchés financiers et de l'état de notre économie et je partage leurs inquiétudes», a dit M. Bush.

En pleine campagne, ses adversaires démocrates considèrent M. Bush et le candidat républicain John McCain comme les avocats de la dérégulation, cause selon eux de l'une des plus graves crises à Wall Street depuis la Grande dépression de 1929. «Ce à quoi nous assistons maintenant, c'est un désastre causé de main d'homme, un désastre qui provient de la faillite de la politique de Bush», a dit la présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi. «C'est celle à laquelle souscrit John McCain», at-elle insisté.

M. McCain a répliqué en accusant les conseillers de Barack Obama d'essayer d'exploiter la crise. Tâchant apparemment d'avoir l'initiative et de réparer les dégâts causés par ses propos de lundi selon lesquels les éléments «fondamentaux» de l'économie restaient forts, il a réclamé la tête de Christopher Cox, chef de la SEC, le régulateur boursier, pour avoir laissé les spéculateurs transformer le marché en «casino».

Le Devoir
Avec l'AFP et Reuters

GUERRE

SUITE DE LA PAGE 1

Il a tenu à rappeler que dans les années 90, le gouvernement fédéral s'était débarrassé de ses déficits en réduisant radicalement les transferts aux provinces en santé et en éducation postsecondaire. «Depuis ce temps-là le gouvernement fédéral a rétabli le financement pour la santé mais ne l'a pas fait pour l'éducation secondaire. Alors ce n'est pas réglé», a-t-il répété.

Par ailleurs, Jean Charest n'a pas nié qu'il pourrait être forcé, par les partis d'opposition, à rouvrir le dossier constitutionnel. Les péquistes ont annoncé il y a une semaine qu'ils comptent déposer, dès le début de la session parlementaire, une motion réclamant le rapatriement de la compétence en matière de culture et de communications. L'ADQ, qui réclame entre autres la constitutionnalisation de la nation québécoise, a fait savoir au *Devoir* mercredi qu'elle appuyait le principe et qu'elle voterait en faveur, moyennant un libellé satisfaisant.

Selon le député péquiste Alexandre Cloutier, l'adoption d'une telle motion déclencherait une procédure de modification constitutionnelle et Ottawa, Québec et les autres provinces seraient soumis à l'«obligation de négocier» définie par la Cour suprême en 1998. «Je ne peux croire», a répondu M. Charest lorsque ce scénario a été évoqué hier, qu'avec tout ce qui se passe en économie, que Mario Dumont et Pauline Marois vont relancer le débat consti-

LANG LANG

SUITE DE LA PAGE 1

Celui qui prononce ces paroles est Lang Guoren. Celui qui les prend dans le plexus est son fils, Lang Lang. Il a neuf ans et, retenu à l'école par la répétition de la chorale qu'il accompagne, il vient d'arriver deux heures en retard à la maison. Ce sont deux heures «perdues» dans le programme quotidien d'entraînement qui doit le mener à devenir le meilleur pianiste de Chine et du monde!

Oui, Lang Lang, à 26 ans, a une histoire à raconter, une histoire remplie et exemplaire. On peut imaginer que ce livre-exutoire — ni misérabiliste, ni vengeur, pourtant — lui a permis de respirer mieux. Que Lang Lang soit aujourd'hui un jeune homme abordable et équilibré est probablement le plus grand miracle de son histoire personnelle.

On en connaît dans le circuit musical des ex-enfants-prodiges, qui, harnachés par leur mère et leur professeur, parcourent le monde comme des zombies.

L'histoire de Lang Lang est celle d'un enfant dont le père, musicien qui n'a pas pu vivre de son talent, a décidé d'en faire le plus grand pianiste au monde. Forcer cette destinée est plus fort que tout et devient une obsession ravageuse. À deux ans, «gentleman cultivé et lumineux» (c'est la signification du nom Lang Lang) reçoit son premier piano. Il prend des leçons et gagne son premier concours à cinq ans. Jusque-là, cela va encore.

Mais ensuite, son père décide de le faire entrer au Conservatoire de Pékin (3000 candidats, 15 élus), abandonne son travail, déménage dans la capitale et fait porter le poids de cette décision sur les épaules de son garçonnet. C'est la mère, séparée de son enfant, qui fait vivre très chichement père et fils.

Le récit qui s'ensuit donne souvent des frissons. Si bien que

lorsque nous avons parlé à Lang Lang, lors de l'entrevue qu'il a accordée au *Devoir*, il était impossible de ne pas lui demander: «Comment vont vos parents, les voyez-vous souvent?» Le pianiste est fort à l'aise: «Oui, oui, nous nous voyons souvent et ils habitent à quelque pas de chez moi, à New York.»

Marque de commerce

Le *Piano absolu* a été écrit, en collaboration avec David Ritz, par Lang Lang™. Le pianiste est une marque enregistrée? «C'est très simple, dit-il. Il y a trois ans avec Steinway nous avons lancé un ligne de pianos Lang Lang Steinway pour le marché chinois, et cette année Adidas a voulu faire une chaussure Adidas Lang Lang. C'est pour ces collaborations avec des marques connues que j'ai enregistré mon nom, afin de protéger mes droits.»

Aujourd'hui Lang Lang, avec ou sans™, est aussi devenu ambassadeur et président de la Fondation Mont-Blanc pour la culture, qui soutient et récompense des mécènes (personnes privées et fondations) dans toutes les disciplines artistiques.

Il est un modèle pour nombre de jeunes artistes chinois et l'emblème de cet instrument qui a connu son essor après la fin de la révolution culturelle, parce que, analyse Lang Lang, c'est «l'instrument d'un langage universel, le symbole d'un pont vers l'Occident et, donc, vers le monde».

Dans le préambule de son livre il affirme d'ailleurs: «En Chine, le nombre d'enfants qui apprennent — et aiment — la musique classique est sidérant. Cinquante millions d'enfants étudient la musique en Chine, dont 36 millions le piano.» Trente-six millions... plus que la population entière du Canada!

La rédemption de la musique classique, en perte de vitesse en Occident, viendra-t-elle par l'Asie? «Il est sûr que nous avons besoin d'attirer les jeunes aux concerts pour consolider nos audiences. Je ne suis pas de ceux qui croient que si nous ne les éduquons pas main-

tenant, ils s'intéresseront à la musique classique dans vingt ans», affirme Lang Lang, qui prend ainsi le contre-pied de l'opinion exprimée par Zubin Mehta lundi à Montréal, et pour qui le classique est simplement une affaire générationnelle: «Les gens qu'on se plaignait de ne pas voir dans les salles il y a vingt ans, ils y sont aujourd'hui, tout simplement parce qu'ils sont quinquagénaires.»

C'est aux États-Unis, où il a vécu à partir de l'âge de 14 ans en tant qu'élève au Curtis Institute de Philadelphie dirigé par le pianiste Gary Graffman, que Lang Lang a progressivement pris l'ascendant sur son père. Graffman l'a beaucoup aidé.

Il a, dans un premier temps, désamorcé la fièvre compétitive qui habitait le père et son fils: «Il a totalement changé ma vision des choses, nous dit Lang Lang aujourd'hui. Gary Graffman lui-même n'a jamais fait de compétition et il a pourtant eu une brillante carrière. Il a été un exemple et une inspiration.» De ce point de vue, le livre apporte d'ailleurs un éclairage intéressant sur le système chinois, qui confond encore art et olympisme.

Le disque des *Concertos* de Chopin enregistré à Vienne avec Zubin Mehta, paru le 9 septembre, le prouve autant que le CD précédent, les *Concertos n° 1 et 4* de Beethoven avec Christoph Eschenbach: un Lang Lang nouveau est arrivé. Ayant été parmi les plus grands pourfendeurs (il y a d'ailleurs, dans le livre, un court chapitre consacré aux critiques) du style Lang Lang des années 2000 à 2005 — pianisme magistral et goût inné pour la mièvrerie sentimentalisante —, nous n'en sommes que plus impressionnés de cette respiration musicale que nous avons entendue récemment de lui.

Au bout du téléphone, Lang Lang acquiesce: «Je sens le dévelop-

pement artistique dans ces deux enregistrements. L'important, c'est le long terme, c'est de préserver la soif d'apprendre régulièrement. Vous savez, je travaille énormément sur Schubert, Beethoven et Mozart depuis cinq ans, mon répertoire s'est beaucoup élargi, surtout récemment. Cela se traduit forcément dans les enregistrements. Je suis plus à l'aise, j'en sais plus sur Beethoven et sur la manière de produire le son.»

L'origine de ce miracle, faisant qu'un technicien hors pair se met subitement à comprendre ce qu'est le goût et le style, s'appelle peut-être (ou, même, probablement) Daniel Barenboim. «Les rencontres avec les professeurs sont très importantes. J'ai eu de la chance de rencontrer Gary Graffman, puis Christoph Eschenbach. Mon mentor aujourd'hui est Daniel Barenboim», confirme Lang Lang.

Cette hypothèse est largement corroborée par une citation de Barenboim reproduite dans un article du journal *Le*

Monde en août dernier: «Je ne lui apporte pas toutes les réponses, mais je lui apprendrais à se poser les bonnes questions. Ce garçon a un talent exceptionnel et, fait plus rare, il est conscient de ce qui lui reste à apprendre.»

Et, en dehors de la musique, qu'apprend l'insatiable Lang Lang en ce moment? «Je suis souvent retourné en Chine ces derniers temps. Je lis des ouvrages de philosophie chinoise, de Confucius à Lao Tseu. Vous savez, je suis venu aux États-Unis à l'âge de 14 ans et je suis devenu un peu étranger à ma propre culture.» Un Lang Lang cultivé, ouvert, «ré-orientalisé» et stylistiquement éclairé risque de faire partie de notre panorama musical pour très longtemps.

Et, maintenant, c'est un ambassadeur en qui on peut avoir confiance.

Collaborateur du Devoir

LE DEVOIR MD
www.ledevoir.com
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390